

Analyse intégrée – Bloc H, PGI et remplacement anticipé de DBS

1) Ce que disent explicitement les documents

1.1 Fiche synthèse du Bloc H (10 avril 2014)

Le Bloc H couvre les services financiers, corporatifs et spécifiques ARR et s'inscrit dans l'architecture en 8 blocs de la Rénovation ARR (A→H). Il vise à fournir les assises financières nécessaires aux autres blocs. Les fonctionnalités cibles incluent : compte client, recouvrement, plan comptable, revenus/dépenses, trésorerie, transactions bancaires, comptes fournisseurs, prévisions, et la gestion financière ARR (tarification, caisse/facturation, paiements reçus).

La fiche précise d'élargir la portée du Bloc H dès l'étape de conception pour couvrir les besoins du projet Remplacement de DBS (le système comptable corporatif mainframe). La stratégie confirme l'acquisition d'un progiciel financier et détaille un premier projet (rapport d'affaires + sélection), incluant choix du progiciel, stratégie d'acquisition, et découpage de réalisation; le remplacement de DBS est explicitement visé.

1.2 Fiche projet #78930 (3 avril 2014)

Objet : Rapport d'affaires pour les services financiers et sélection du progiciel; porte explicitement sur le Bloc H et le remplacement du progiciel financier actuel, DBS. Budget : 5,5 M\$ (dont 1,0 M\$ en 2014 et 4,5 M\$ en 2015).

1.3 Présentation Bloc H (21 janvier 2014)

La portée y est décrite, mais ne couvre pas le remplacement de DBS (position de janvier). Elle note néanmoins que les besoins d'affaires DBS sont déjà identifiés et liste le périmètre Ressources financières + Gestion financière ARR. La présentation insiste aussi sur le rôle de la DAI / architecture d'entreprise, les balises administratives, l'approche AOS et les arrimages inter-blocs.

1.4 Bilan RFI et étapes subséquentes (4 septembre 2014)

Objectif du RFI : sonder le marché pour des produits répondant aux exigences SAAQ et évaluer des alternatives progicielles au développement maison.

Résultats : il existe plusieurs solutions progicielles pertinentes pour la DGFCO et pour l'ARR; l'exigence d'une solution totalement intégrée + module assurances disqualifie certains fabricants (Infor, Medisolution; Microsoft pour le module assurances).

Conclusion : la voie la plus prometteuse est celle des suites progicielles intégrées (PGI); il faut adapter la stratégie d'appel d'offres à cette portée élargie et lancer un mandat de positionnement PGI.

2) Pourquoi il fallait devancer DBS

1) Convergence documentaire 2014 : Les documents 2014 portent clairement le remplacement de DBS dans la trajectoire Bloc H. Repousser DBS après 2023 contredit cette logique et prolonge une cohabitation mainframe coûteuse.

- 2) Risque technologique & compétences : DBS sur le mainframe = obsolescence + rareté des compétences; le RFI oriente vers un PGI intégré.
- 3) Effets de chaîne : Maintenir DBS impose des interfaces coûteuses et temporaires vers les nouveaux modules et retarde les bénéfices.
- 4) Calendrier et gouvernance : Devancer DBS réduit la durée de cohabitation, simplifie l'intégration et stabilise l'ossature financière.

3) Analyse détaillée et intégrée

3.1 Cadrage fonctionnel

Couverture cible du Bloc H = Ressources financières corporatives et Gestion financière ARR, soit un périmètre plus large que la simple comptabilité — exactement le terrain de jeu d'un PGI. Le RFI démontre que les solutions les plus prometteuses sont des suites intégrées.

3.2 Stratégie d'acquisition & séquençement

2014–2015 : rapport d'affaires & sélection du progiciel (projet #78930), RFI, appels d'offres, choix solution/partenaire; jalons fixés.

2015–2018 : Réalisation DBS et Réalisation Bloc H en parallèle.

3.3 Architecture & intégration

La DAI/AE est déjà en place pour encadrer l'AOS, les arrimages et la gouvernance. En s'appuyant dessus, on peut industrialiser les échanges, standardiser données & contrôles, et réduire les ponts temporaires vers le mainframe.

3.4 Budget & risques

Capex Bloc H planifié ~32,1 M\$; démarrage #78930 5,5 M\$; licences ~2,5 M\$, services spécialisés 1 M\$ (2015), autres ressources 2 M\$ (2014–2015). Repousser DBS ajouterait des coûts d'intégration prolongés et de MCO mainframe.

4) Recommandation

Aligner la trajectoire sur l'intention 2014 : DBS doit être adressé tôt dans la séquence Bloc H/PGI, pas après 2023.

- Intégrer DBS dès la première vague PGI pour réduire la cohabitation et sécuriser la chaîne financière.
- Lotir l'appel d'offres PGI avec multi-lots pour limiter le nombre d'AO lourds et accélérer l'exécution.
- Mobiliser la DAI/AE pour standardiser les patrons d'intégration et orchestrer les arrimages avec les autres blocs.
- Piloter via un trio portefeuille AO/contrats, intégration/architecture, adoption/contrôle interne.

Document de travail

Progiciels financiers



Positionnement architectural
Direction architecture et intégration

21 octobre 2013
(incluant les commentaires de la rencontre)

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Table des matières

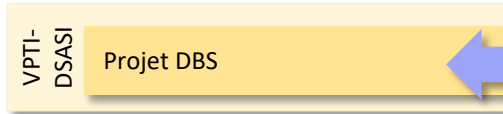
- Objet du positionnement
- Situation actuelle
- Contexte
 - Plan de pérennité
 - Cibles à atteindre
 - Ce qui est prévu
 - Plan d'investissement – Projet DBS (77001)
 - Constats généraux
 - Cibles à atteindre
- Présentation des scénarios
- Recommandations
- Annexes
 - Annexe 1 Stratégie pour la mise en place d'un progiciel
 - Annexe 2 Avis du marché sur la désuétude du progiciel DBS
 - Annexe 3 État du marché

Participants

- Gaétan Blanchette
- André Boisvert
- Denis Cossette
- Richard Couture
- Denis Fournier
- Lucie Lajeunesse
- Louise Lambert
- Christian Langlois
- Jean-François Larouche
- Jean-François Poiré
- René Roy
- Carole Sierpien
- Yvon Théberge

Objet du positionnement

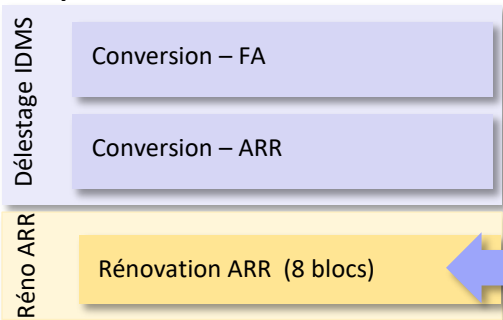
Plan d'investissement régulier



DEMANDEUR :

Projet DBS (initié en novembre 2012)

Plan de pérennité



ARRIMAGE REQUIS :

Bloc H- Services financiers corporatifs et spécifiques ARR
(tel qu'approuvé par le Comité stratégique du dossier d'affaires le 22 juin 2011)

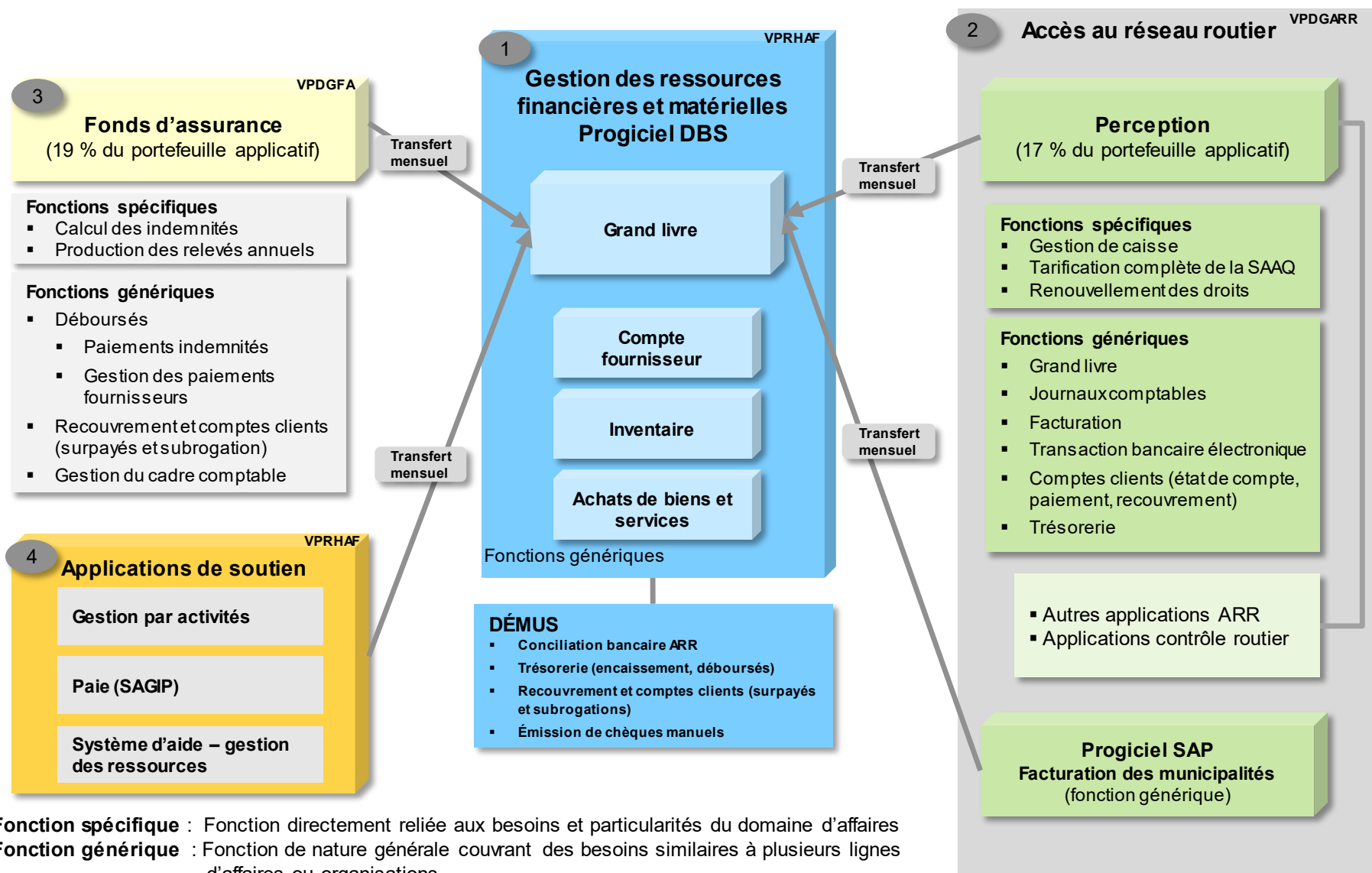
QUESTION :

Quel arrimage doit être effectué entre le projet DBS et le Bloc H pour recommander la meilleure solution financière permettant de :

- minimiser les risques pour la SAAQ
- maximiser les bénéfices pour l'organisation
- minimiser les impacts sur les ressources clés
- minimiser les coûts de projet pour la SAAQ
- minimiser les coûts récurrents pour la SAAQ
- assurer la maîtrise d'oeuvre de la SAAQ
- optimiser leurs échéanciers respectifs

Situation actuelle

Extrait du document approuvé par le Comité stratégique du dossier d'affaires le 22 juin 2011



Situation actuelle (suite)

1 Gestion complexe et répartie des ressources financières

- Nombreuses interrelations avec les processus d'affaires de l'organisation et la diversité des solutions en place.
- Les entités « Fonds d'assurance », « Accès au réseau routier », « Progiciel DBS » et « Progiciel SAP » possèdent leur propre charte comptable :
 - Transformation des informations entre les applications ⇒ vulnérabilité au niveau de la traçabilité financière.

Limites du progiciel DBS actuel

- La couverture des fonctions financières est incomplète.
- Son évolution est difficile compte tenu de la forte personnalisation qui y a été réalisée au cours des années.

2 Nécessité de la rénovation des fonctions financières de l'Accès au réseau routier

- La fonction financière (Perception) constitue un élément important de la rénovation et elle est fortement liée à de nombreuses applications ARR actuelles elles-mêmes sujettes à rénovation.
- Un des créneaux majeurs de la « Portée affaires » traite de la « Simplification et la modernisation des modalités de tarification et de gestion des sommes dues » :
 - La portée et la stratégie de réalisation se situent sur le **chemin critique** du projet de rénovation ARR.
- La rénovation inclut également :
 - Les besoins du contrôle routier compte tenu qu'ils sont supportés par les fonctions financières de l'ARR.
 - Les fonctions desservies par le progiciel SAP (facturation des municipalités).

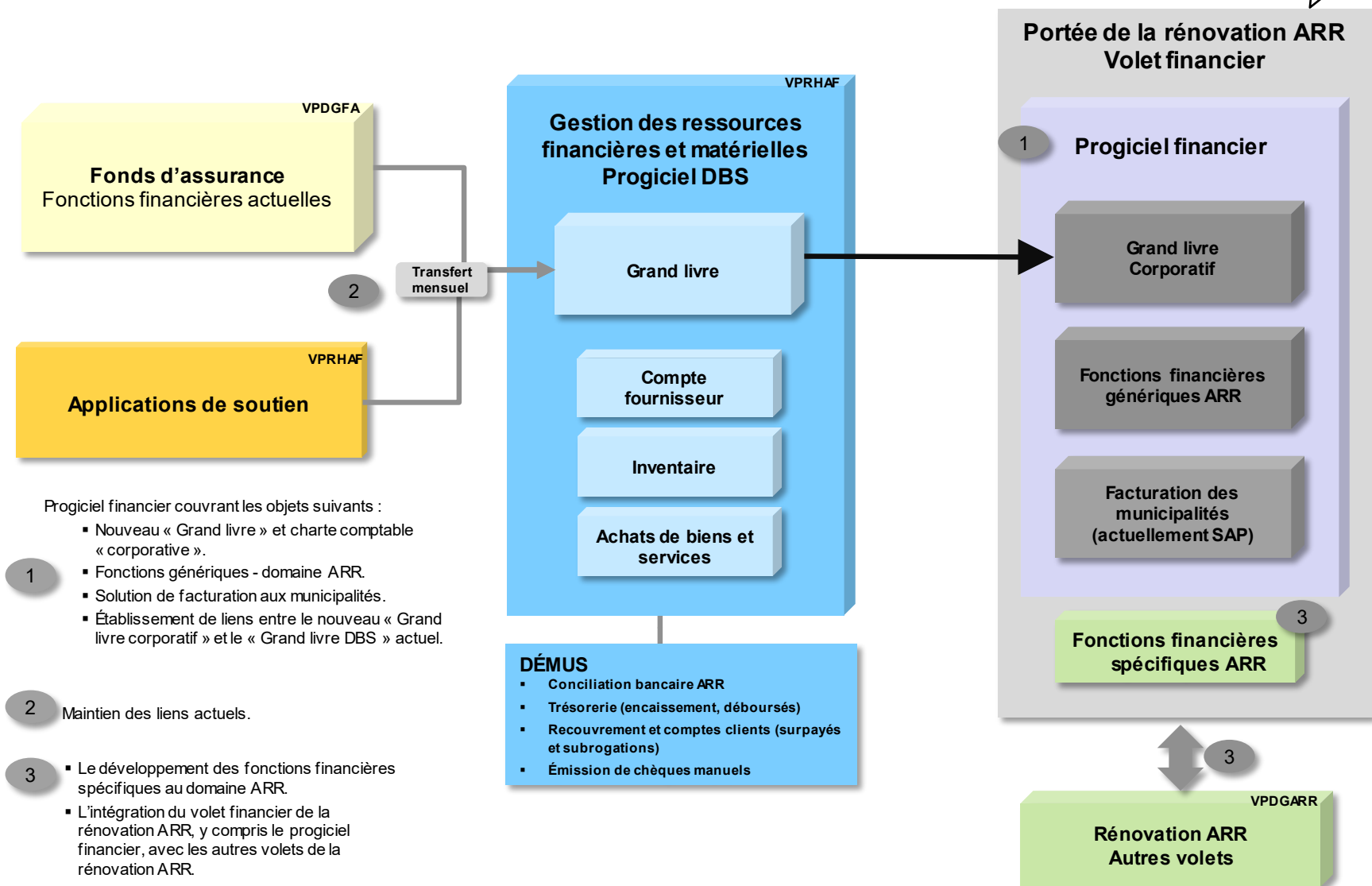
Hors portée du projet rénovation ARR

- 3 ▪ Les fonctions spécifiques du Fonds d'assurance.
- 4 ▪ Les fonctionnalités financières des Applications de soutien.

Contexte – Plan de pérennité – Cibles à atteindre

Extrait du document approuvé par le Comité stratégique du dossier d'affaires le 22 juin 2011

Responsabilités
à déterminer



Contexte – Plan de pérennité – Ce qui est prévu

Extrait du document approuvé par le Comité stratégique du dossier d'affaires le 22 juin 2011

Décision de la
« Conversion ARR »
postérieure au dossier
d'affaires

Priorités

- En premier lieu, la solution doit couvrir les besoins ARR à rénover.
- La portée de la solution doit être restreinte afin de respecter le délai imparti pour le retrait d'IDMS.

Exclusions

- Les fonctions assumées par le progiciel DBS actuel sont reconduites considérant que **son remplacement en même temps que la rénovation financière ARR met en péril le respect des priorités précédentes.**
- Les fonctions financières du **Fonds d'assurance**
- Les applications de soutien sont exclues de la solution proposée.

Vision d'avenir

- Même si la solution est rattachée à la rénovation ARR, elle doit viser la mise en place de fonctions financières horizontales, ouvertes et évolutives permettant de jeter les bases d'un renouvellement de la gestion financière globale de la SAAQ. À cet égard :
 - La fonction de « **Grand livre** » constitue un objet financier fondamental.
 - L'appel d'offres pour un progiciel financier supportant les fonctions génériques ou horizontales ARR doit prévoir des options pour acquérir d'autres fonctionnalités de gestion des ressources financières et matérielles **en vue de l'obtention d'une solution financière intégrée.**
 - La paramétrisation du progiciel peut être abordée d'une façon horizontale même s'il est acquis pour l'ARR.

Plan d'action

- Engager une réflexion commune VPDGARR-VPRHAF afin de convenir des rôles et responsabilités respectifs à l'égard des fonctionnalités financières.
- Mettre en place un grand livre corporatif à l'aide d'un progiciel financier :
 - Confirmer la responsabilité de la VPRHAF d'établir la charte comptable « corporative ».
 - Transférer les informations du grand livre actuel (DBS) au grand livre corporatif du progiciel.
- Viser une solution unique répondant à l'ensemble des lignes d'affaires.

Contexte – Projet DBS (77001) – Constats généraux

Extrait de la fiche du Plan d'investissement régulier 2013

Pérennité des processus utilisant le « système comptable » État de situation août 2012

- Un portrait du « système comptable » effectué conjointement par la direction des ressources financières et la direction des systèmes d'assurance, de soutien et de l'information (DSASI) fait ressortir les constats suivants :
 - Desuétude importante du progiciel « DBS », utilisé par la DRMI et la DRF dans le cadre des processus d'approvisionnement en biens et services, de paiement des fournisseurs et de la production des états financiers.
- La version actuelle du produit n'est plus supportée par le fournisseur.
 - Le nombre de ressources du fournisseur associé à l'entretien et l'évolution de ce progiciel est passé de plus de 150 ressources en 1995 à moins de 5 ressources aujourd'hui, ce qui en fait un produit en fin de vie.
- On constate, chez les firmes de consultants, une rareté des ressources ayant une expertise avec ce progiciel. D'ailleurs, il a fallu plus de 5 mois avant que la DSASI puisse trouver un consultant pour supporter cette solution.
- Nombreuses déficiences du « système comptable » compensées par des développements en milieu utilisateurs (38 DEMUS) et des fonctions financières réparties dans les systèmes de mission.
- Le plan de pérennité, dont l'échéance arrive à la fin de 2022, ne prévoit pas le remplacement de DBS, par contre il prévoit pour 2018 l'implantation d'un nouveau progiciel financier pour supporter la rénovation des systèmes de l'accès au réseau routier.

Face à ces constats, un risque important existe actuellement à l'égard de la pérennité des opérations. Afin de remédier à la situation, différentes solutions sont à première vue envisageables pour réduire le risque à court terme et l'éliminer à long terme:

Solution 1 : Migration de version du progiciel « DBS »

Considérant que le produit est en fin de vie, la rareté de l'expertise sur le marché et les coûts d'implantation de l'ordre de 1.5 M\$, cette avenue de solution n'est pas retenue.

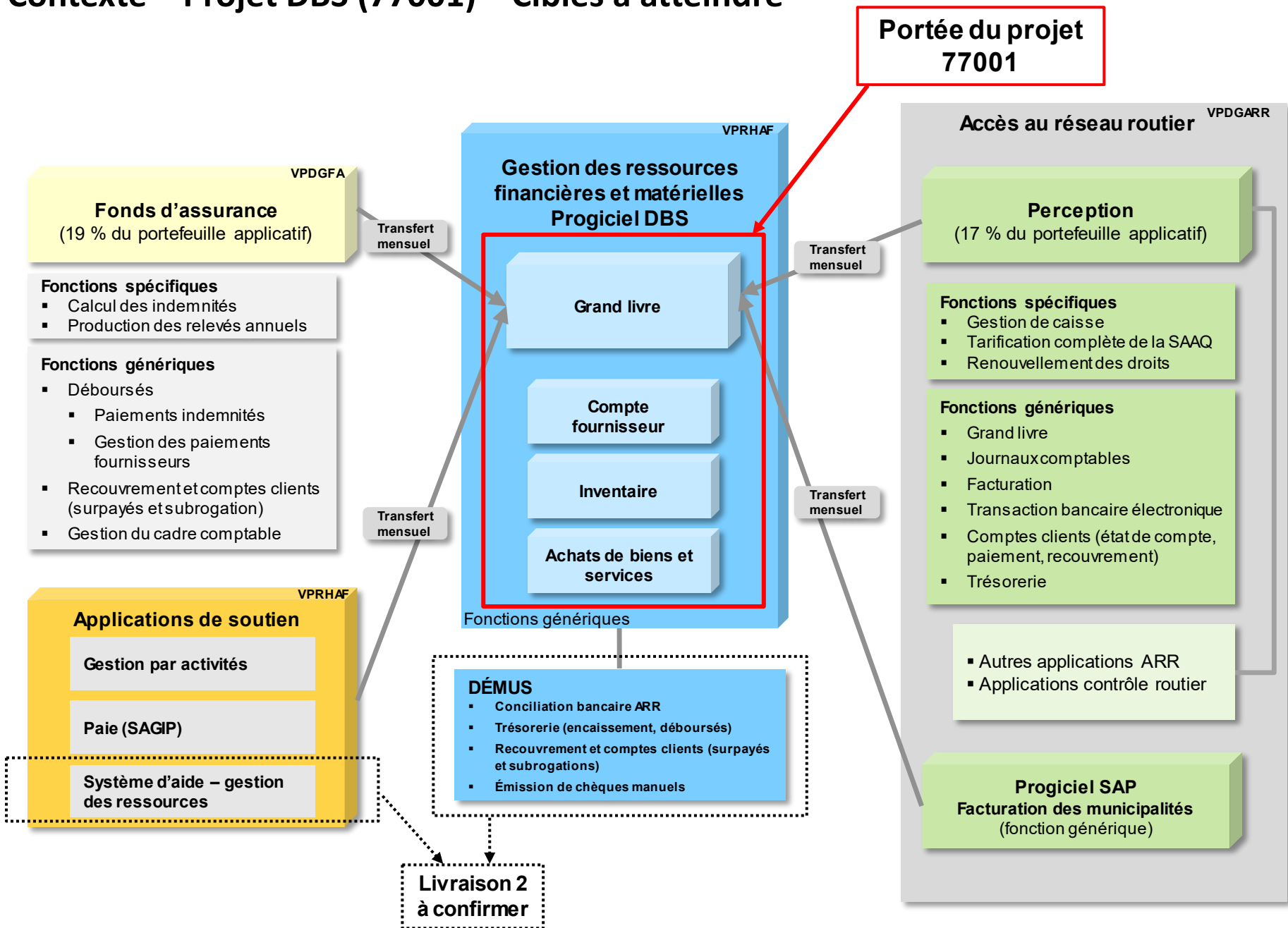
Solution 2 : Remplacement de la solution "DBS" par la solution My-SAP-ERP

La SAAQ n'a pas l'ouverture contractuelle pour déployer la solution SAP. Le retour en appel d'offres est inévitable par conséquent on ne peut présumer du produit qui sera retenu.

Solution 3 : Arrimage entre le Bloc H et le projet DBS

Objet du présent positionnement.

Contexte – Projet DBS (77001) – Cibles à atteindre



Présentation des scénarios

Trois scénarios de solution sont proposés pour l'arrimage à effectuer entre le projet DBS (Plan d'investissement) et le Bloc H (Plan de pérennité):

1. Statu quo (deux projets distincts)
2. Mise en place d'un progiciel corporatif par
 - a) Le Bloc H
 - b) Le Projet DBS
3. Une solution mixte

Présentation des scénarios

Dans les pages qui suivent, la planification des travaux provient

- ✓ Dossier d'affaires « Rénovation Accès au réseau routier (73515-C) - Bloc H »
- ✓ Plan d'investissement (DSASI) - Projet DBS (77001) basé sur le remplacement de ce progiciel désuet par un nouveau progiciel financier

Hypothèses

1. Le nouveau progiciel financier est suffisamment modulaire pour permettre le développement simultané de fonctionnalités distinctes par deux projets. Cependant, les livraisons doivent être synchronisées.
2. Le délai moyen pour faire un avis d'intérêt est de 2 mois
3. Le délai moyen pour faire un appel d'offres est de 6 mois
4. L'implantation d'un progiciel financier s'effectue en début d'année

Légende

MD = Mandat de développement

CSA = Choix de solution d'affaires

AI = Avis d'intérêt

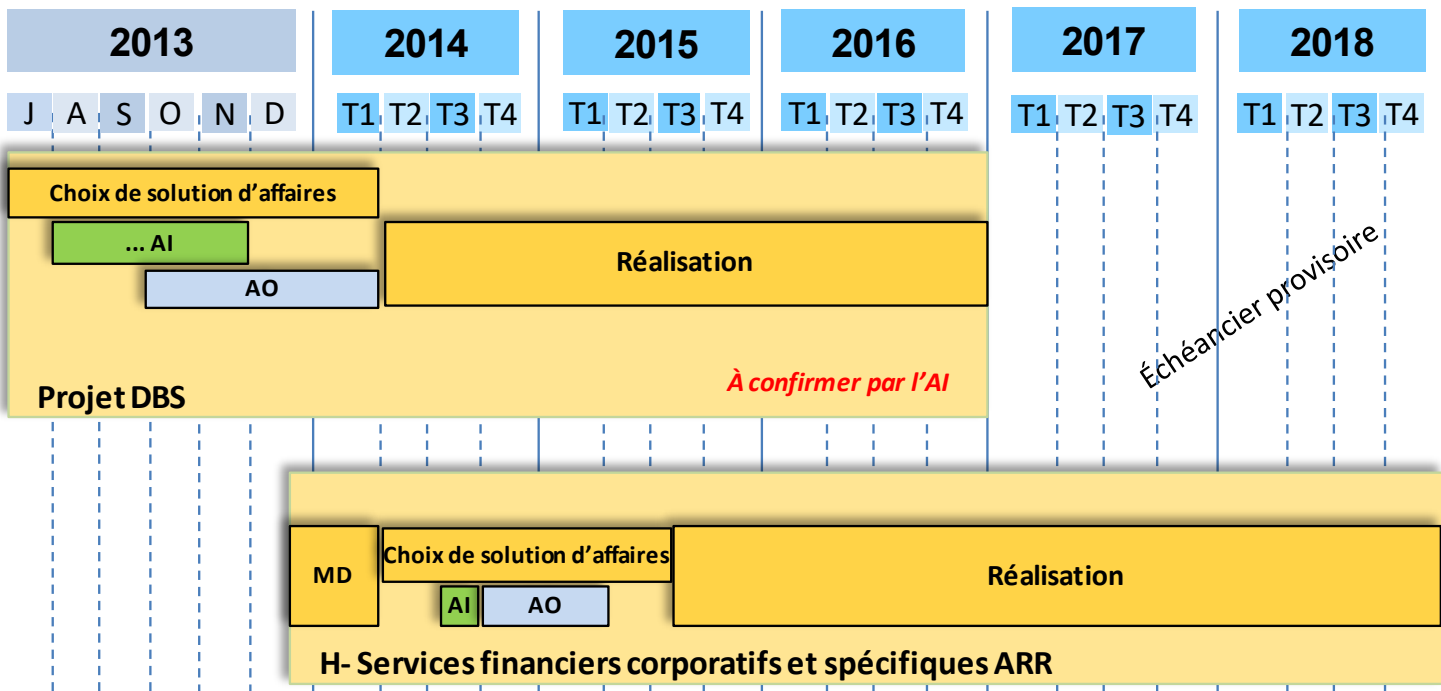
AO = Appel d'offres

Réalisation = architecture d'ensemble + architecture détaillée + développement (paramétrage) + implantation

Présentation des scénarios

1- Statu quo (deux projets distincts)

Avantages	Inconvénients
Progiciel répond aux besoins spécifiques des deux projets	Possibilité de choisir un progiciel différent pour chaque projet: réalisation de deux projets, multiplicité de l'expertise et de formation, complexité d'intégration, d'entretien, d'évolution technologique et par conséquent, augmentation des coûts
Agilité sectorielle	Le choix de deux progiciels irait à l'encontre des orientations d'architecture d'entreprise

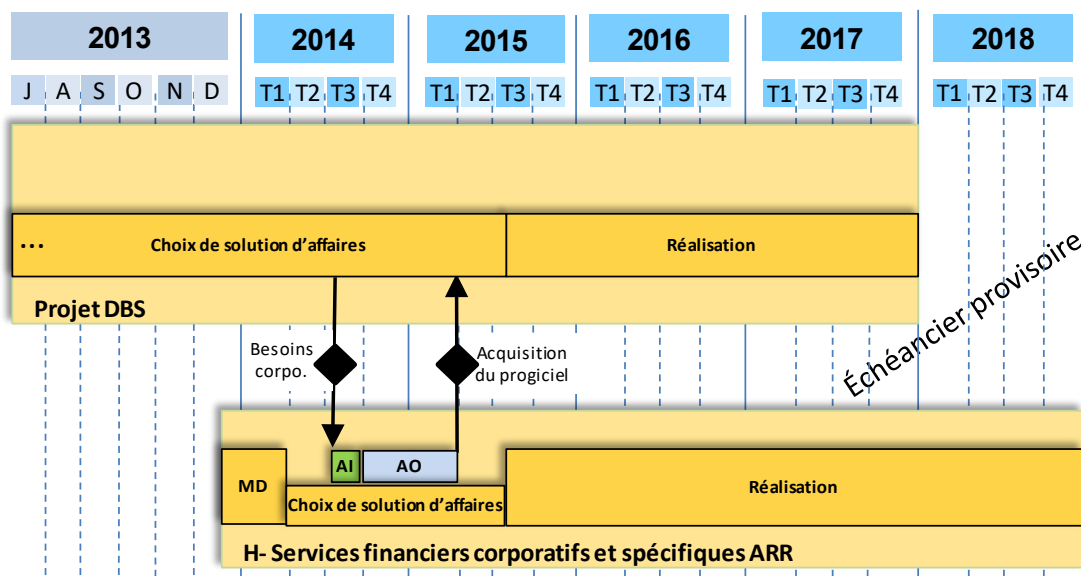


Présentation des scénarios

2a- Mise en place d'un progiciel corporatif par le Bloc H

- Le Bloc H est responsable de la sélection d'un progiciel financier corporatif
- Le Bloc H développe ses solutions et le projet DBS procède au remplacement du progiciel DBS en s'appuyant sur le progiciel sélectionné par le Bloc H

Avantages	Inconvénients
Implantation d'un seul progiciel financier corporatif répondant à la fois aux besoins du Bloc H <u>et</u> à ceux du Projet DBS: diminution des investissements technologiques, des coûts de formation, moins grande complexité d'intégration, d'entretien, d'évolution technologique	Arrimage fort entre les deux projets pour la mise en place du progiciel
Respect des orientations d'architecture d'entreprise	Retarde le début de la réalisation du projet DBS d'environ 1 an
	Un retard de l'implantation du projet DBS met à risque les échéanciers du Bloc H

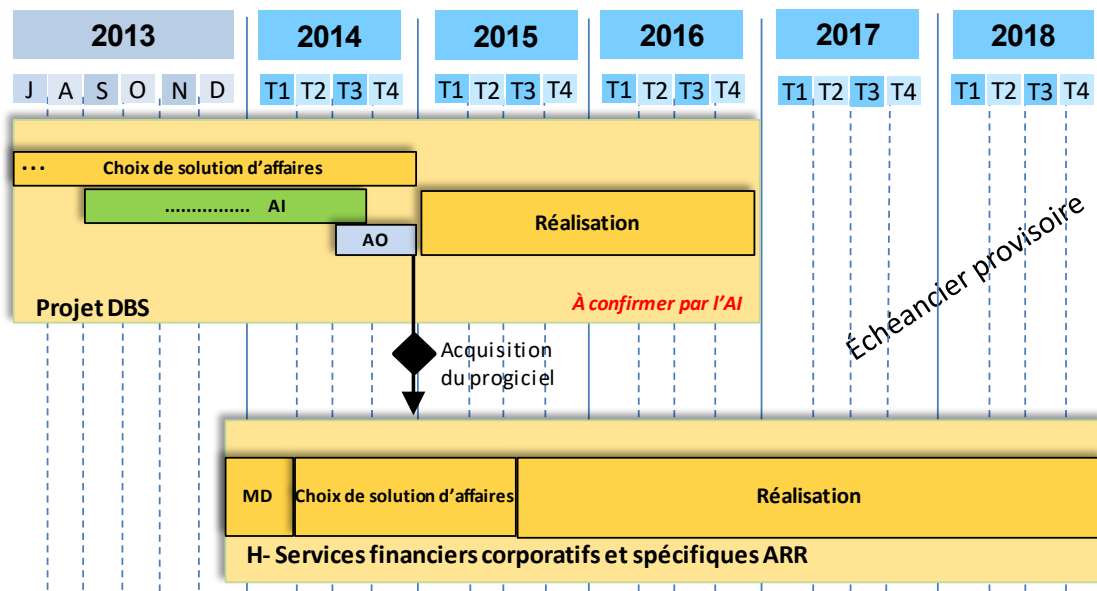


Présentation des scénarios

2b- Mise en place d'un progiciel corporatif par le Projet DBS (77001)

- Le projet DBS est responsable de la sélection d'un progiciel financier corporatif:
 - ❖ Transfert de la portée du Bloc H au projet DBS
- Le projet DBS procède au remplacement du progiciel DBS
- Le Bloc H appuie ses solutions sur le progiciel financier sélectionné par le Projet DBS

Avantages	Inconvénients
Implantation d'un seul progiciel financier corporatif répondant à la fois aux besoins du Projet DBS <u>et</u> à ceux du Bloc H: diminution des investissements technologiques, des coûts de formation, moins grande complexité d'intégration, d'entretien, d'évolution technologique	Risque d'impacts sur le calendrier du Bloc H (dépendance avec l'échéancier de l'appel d'offres réalisé par le Projet DBS)
Délai de remplacement de DBS plus court	Retard dans le <i>Choix de solution d'affaires</i> du projet DBS (à moins de devancer le <i>Choix de solution d'affaires</i> du Bloc H)



Présentation des scénarios

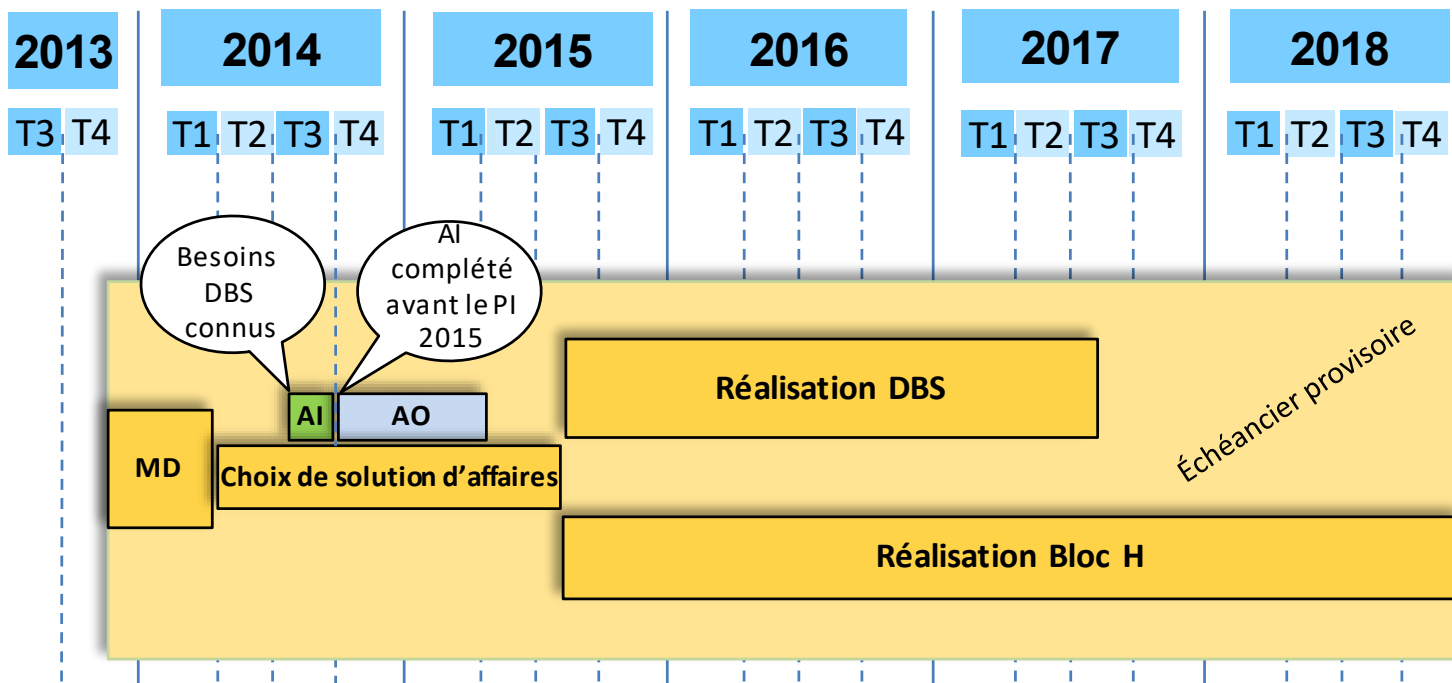
3- Mise en place d'un progiciel corporatif par une solution mixte

- Ce scénario est responsable de la sélection d'un progiciel financier corporatif répondant à la fois aux besoins du Projet DBS du Plan d'investissement régulier et du Bloc H du Plan de pérennité
- Une seule équipe de travail pour réaliser le *Choix de solution d'affaires (CSA)* – sous la responsabilité du Plan de pérennité
- Équipes de travail distinctes pour la *Réalisation*. Par exemple, pour la phase architecture détaillée (Annexe 1):
 - Une équipe pour le Projet DBS (volet organisation du travail, applications et information)
 - Une équipe pour le Bloc H (volet organisation du travail, applications et information)
 - Une équipe pour le projet DBS et Bloc H (volet technologie et sécurité)

Avantages	Inconvénients
Mêmes avantages que pour le «Scénario 2a-Mise en place d'un progiciel corporatif par le Bloc H»	Mêmes inconvénients que pour le «Scénario 2a-Mise en place d'un progiciel corporatif par le Bloc H»
Conception commune pour le <i>Choix de solution d'affaires</i> plutôt que deux pour le scénario 2a	
Indépendance entre le Plan d'investissement et le Plan de pérennité pour la phase <i>Réalisation</i> .	

Présentation des scénarios

3- Mise en place d'un progiciel corporatif par une solution mixte (suite)

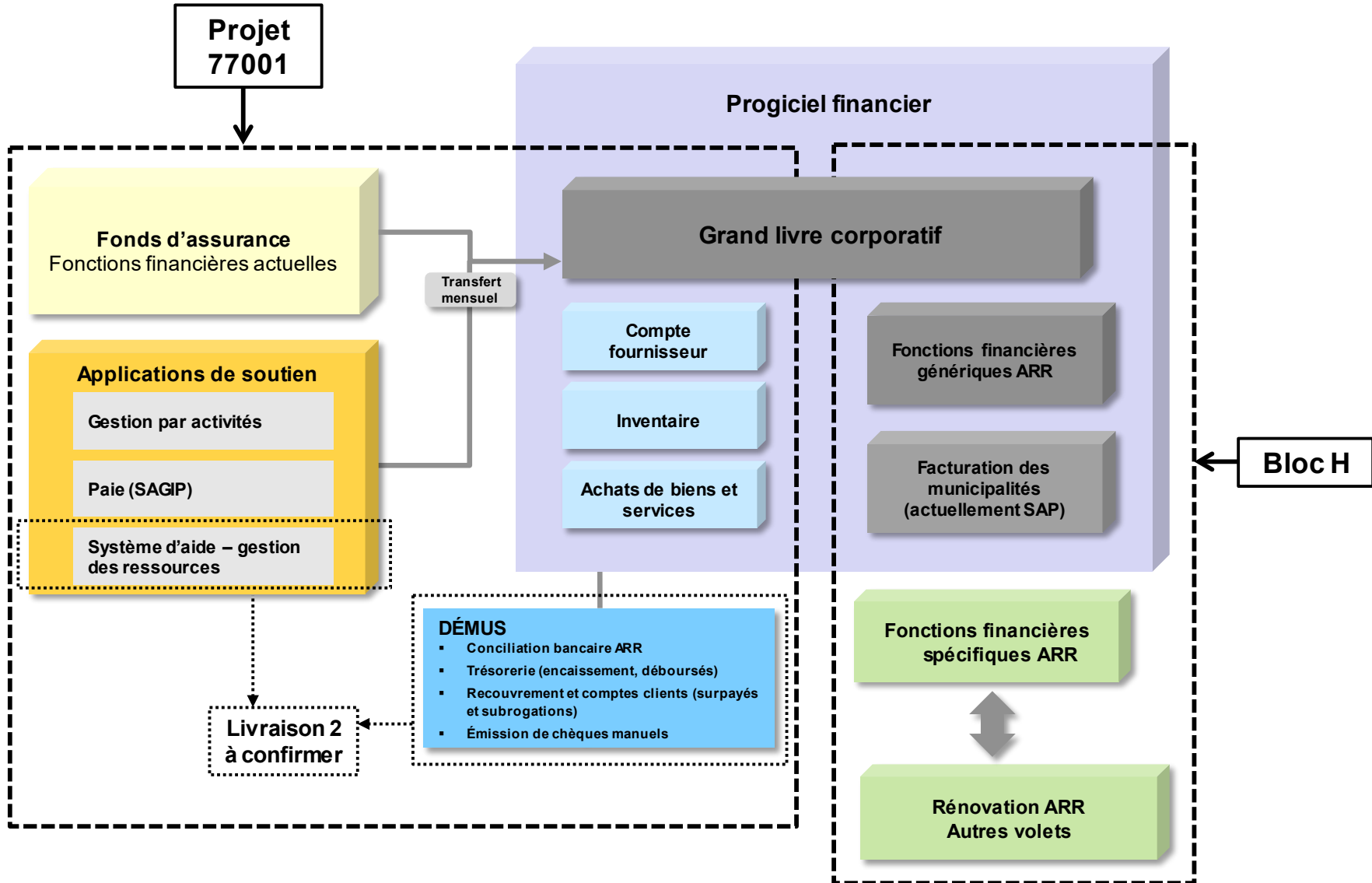


Note: un plan d'action est en cours d'élaboration (livraison le 30 nov. 2013) pour réaménager les travaux afin de devancer l'acquisition d'un progiciel financier à la fin décembre 2014

Présentation des scénarios

3- Mise en place d'un progiciel corporatif par une solution mixte (suite)

Partage des responsabilités entre le projet 77001 et le Bloc H



Recommandations

Considérant que :

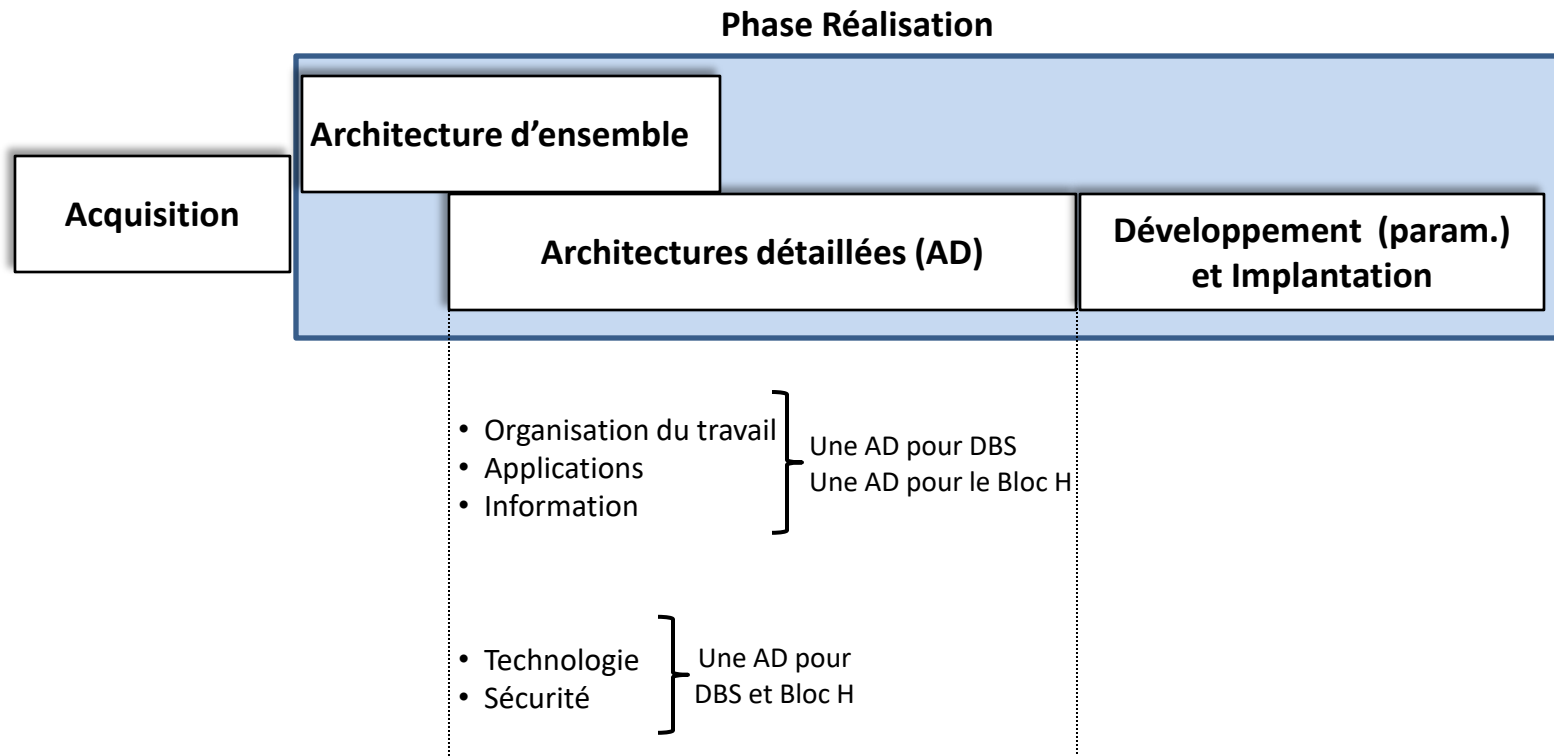
- L'importance d'une vision corporative des fonctionnalités communes de la gestion des ressources financières de la Société
- La rénovation des fonctions financières se situe sur le chemin critique du projet de rénovation ARR et le bloc H
 - Conditionne l'échéancier de plusieurs blocs de la rénovation
 - Concrétise bon nombre de bénéfices du Plan de pérennité
- L'implantation d'un progiciel financier
 - Peut s'avérer complexe
 - Comprends son propre écosystème (infrastructure technologique, environnement de développement, sécurité, affaires, applications, etc.)
 - Requiert une expertise de haut niveau pour l'implantation et la maintenance
- La Société ne souhaite pas assumer le rôle d'intégrateur de deux progiciels financiers
- Le projet DBS capitalise sur les investissements du Bloc H

Il est recommandé de :

- Retenir le scénario 3 « Mise en place d'un progiciel corporatif par une solution mixte » pour la mise d'une solution financière intégrée;
- Suspendre le Projet DBS (77001) pour le Plan d'investissement 2014 et d'intégrer les préoccupations de remplacement de DBS (incluant SAGER et les DEMUs qui lui sont associés) dans le choix d'une solution d'affaires par le Bloc H;
- Établir la stratégie de réalisation, suite à l'avis d'intérêt, pour le Plan d'investissement 2015;
- Engager une réflexion commune VPARR-VPRHFP afin de convenir des rôles et responsabilités respectifs à l'égard des fonctionnalités financières;
- Initier les travaux pour établir la charte comptable « corporative ».

Annexe 1

Stratégie pour la mise en place d'un progiciel



Annexe 2

Avis du marché concernant la désuétude du progiciel DBS

- Qu'est ce que Gartner dit des produits comme DBS
 - Tendance
 - A small percentage of organizations still use mainframe-based core financial applications. These customers have had these solutions in place typically for 20 years or more, and the solutions are highly customized. The mainframe they run on is fully depreciated, and the costs of running the solution are low and predictable. Where needed, they have added solutions around the edge. These organizations are typically worried about vendor/product viability because there are no new customer sales, and the installed base of these solutions is dwindling. However, building a business case for replacement can be challenging

The Gartner logo, consisting of the word "Gartner" in a blue, sans-serif font.

IT Market Clock for Financial Management Applications, 2011
31 August 2011
ID:G00214992

Annexe 2 (suite)

Avis du marché concernant la désuétude du progiciel DBS

- Qu'est ce que Gartner dit des produits comme DBS
 - Recommendation
 - Customers should do periodic due diligence on vendor/product viability, and should create a migration plan to move to a new solution if necessary. Any requirement to extend investments in mainframe core financial applications should be used as an opportunity to review their replacement with a more modern system.
 - Combien de temps avant que le produit atteigne la prochaine phase
 - End of life

Gartner

IT Market Clock for Financial Management Applications, 2011
31 August 2011
ID:G00214992

Annexe 2 (suite)

Avis du marché concernant la désuétude du progiciel DBS

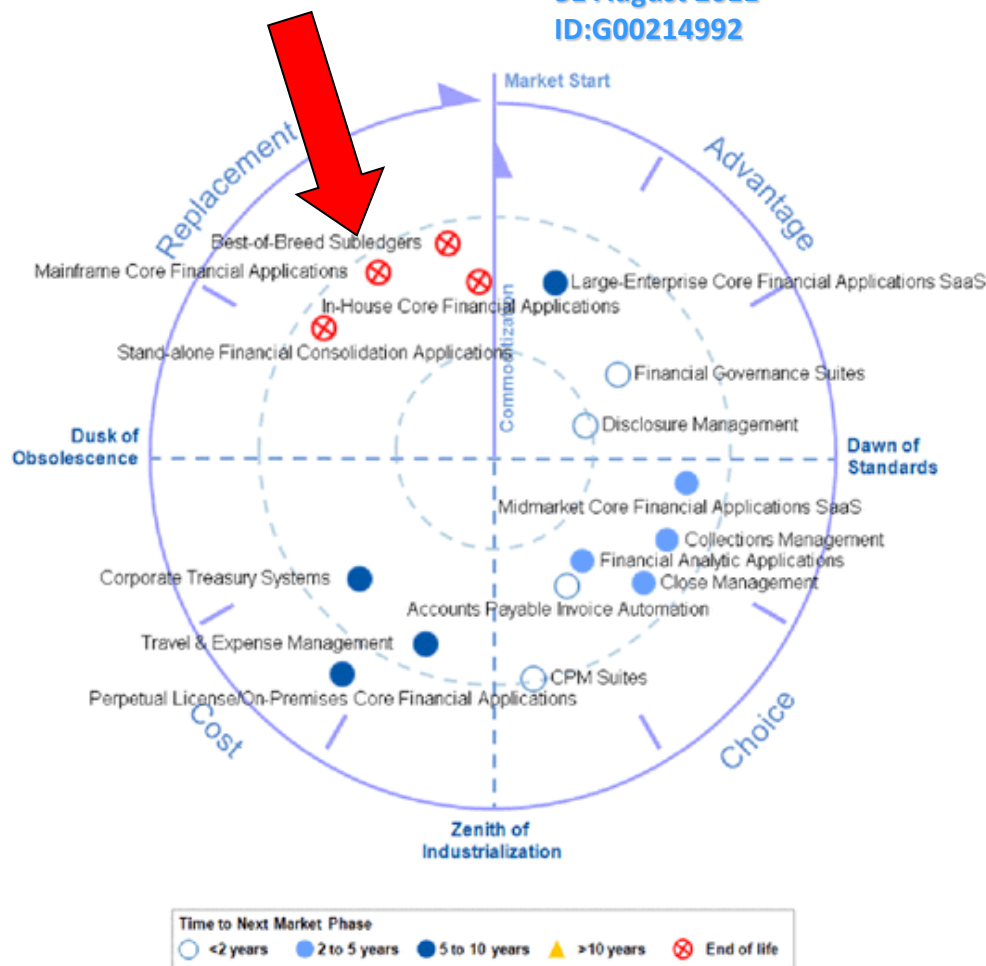
- Progiciel DBS en fin de vie

Gartner

IT Market Clock for Financial Management Applications, 2011

31 August 2011

ID:G00214992



Annexe 2 (suite)

Avis du marché concernant la désuétude du progiciel DBS

- Déjà en 2003 certains émettaient des réserves
 - This market perception and sentiment is not to be neglected, as some customers feel that Geac essentially treats some venerable products like the M-Series (a.k.a., Millennium, acquired from former McCormack & Dodge) as a cash cow and has long not reinvested significantly in the product's enhancements. At the same time, the support fee is perceived as costly, while the Millennium architecture is unique enough that it is difficult to find resources to support the application independently.

Gartner.

Technologyevaluation.com

P.J. Jakovljevic - August 14, 2003

Annexe 3

État du marché

En 2006, CA-Magazine regroupait les systèmes comptables et ERP (*Enterprise Resource Planning*) en cinq (5) catégories en tenant compte du chiffre d'affaires et du nombre d'employés du client ainsi que du coût du produit. Bien qu'imparfaite, cette approche permet de faire la distinction entre les systèmes.

Critère	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5
Chiffre d'affaires du client	> 200 M\$	50-199 M\$	10-49 M\$	5-9 M\$	< 5 M\$
Nombre d'employés du client	> 500	100-499	50-99	10-49	1-9
Droits de licence	> 300 K\$	> 150 K\$	> 50 K\$	> 5 K\$	> 100 \$
Frais d'implantation : droits de licence	> 2:1	>1,5:1	>1,25:1	>1:1	< 1:1

Voici quelques exemples de produits et de la catégorie à laquelle ils appartiennent (CA-Magazine, vision 2012):

- Catégorie 1: JD Edwards E1, Oracle Fusion, SAP Business All-in-One, e Business suite
- Catégorie 2: abas ERP, Apprise, Infor10 ERP, Microsoft Dynamics ERP, Sage ERP
- Catégorie 3: Virtuo

Source CA-Magazine – Enterprise software survey 2012 (<http://www.camagazine.com/survey2012/camagazine66756.aspx>)
– Enquête 2006 sur les systèmes comptables et ERP

Acquisition d'un progiciel financier



Portée et contexte du Bloc H

Direction architecture et intégration

21 janvier 2014

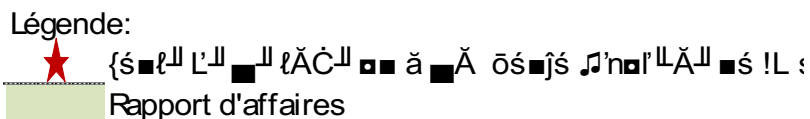
Plan de la présentation

- ❖ *Portée du Bloc H - Ressources financières*
 - ❖ *Plan d'action*
 - ❖ *Portée du Bloc H (fonctionnalités)*
 - ❖ *Travaux à réaliser*
- ❖ *Principaux éléments de contexte pour le Bloc H*
 - ❖ *Architecture d'entreprise déjà définie pour la Rénovation ARR*
 - ❖ *Pistes de transformation*
 - ❖ *Balises administratives en cours de réalisation pour le Bloc H*
 - ❖ *Approche AOS*
 - ❖ *Gestion par processus (GPP)*
 - ❖ *Quelques positionnements structurants*
 - ❖ *Avis architecturaux à prendre en compte*
 - ❖ *Arrimages à prendre en compte*
- ❖ *Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI*
 - ❖ *La DAI sommairement*
 - ❖ *Où se situe la fonction architecture et intégration?*
 - ❖ *Que gère la DAI?*
 - ❖ *La DAI dans le Plan de pérennité*
 - ❖ *Rôle et responsabilités de la DAI*
 - ❖ *Implication de la DAI dans le processus décisionnel*
 - ❖ *Offre de la DAI au Bloc H*
 - ❖ *Attentes de la DAI envers le Bloc H*
 - ❖ *Modes de fonctionnement (ex: rapport d'affaires)*



Portée du Bloc H - Ressources financières

Plan d'action



Portée du Bloc H - Ressources financières

Fonctionnalités du Bloc H

Les **fonctionnalités corporatives** des Ressources financières sont:

- Gérer le compte client
- Gérer le recouvrement
- Gérer le plan comptable (charte comptable)
- Gérer les revenus et les dépenses (rapports financiers)
- Gérer les intervenants en ressources financières
- Gérer la trésorerie
- Gérer les transactions bancaires
- Gérer le compte fournisseur
- Gérer la prévision financière

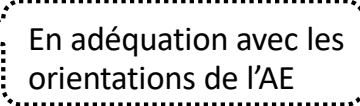
- Portée des fonctionnalités du **Bloc H** de la Rénovation ARR
- Ne couvre pas le remplacement de DBS

La section 3.3.1 de l'architecture d'entreprise (AE) décrit ces fonctionnalités.

Réflexion commune VPARR-VPRHFP pour convenir des rôles et responsabilités

La planification initiale de la réalisation de la Rénovation ARR répartissait à peu près également les efforts de participation à ce bloc entre la VPRHFP et la VPARR.

❖ Besoins d'affaires ARR

- Couverture de l'ensemble des fonctionnalités des ressources financières du Bloc H
 - Fonctionnalités corporatives (page précédente)
 - Volet informationnel 
- Puisqu'il s'agit de l'acquisition d'un progiciel, couverture également des fonctionnalités de la « Gestion financière ARR » prévues aux Blocs E et C
 - Établir la tarification
 - Gérer la caisse et préparer la facture
 - Gérer les paiements reçus

Note: les besoins d'affaires DBS sont déjà identifiés

❖ Avis d'intérêt

❖ Demande d'acquisition de biens et services

❖ Offre SAGIR (Point de décision: conformité de l'offre SAGIR avec les besoins SAAQ)

❖ Solution d'affaires

- Description de la solution d'affaires
- Ventilation initiale des efforts et des coûts pour DBS (L1 et L2) et le Bloc H afin de respecter le scénario de réalisation retenu lors du positionnement « Progiciels financiers » : *Scénario 3 - Mise en place d'un progiciel corporatif par une solution mixte*
 - Confirmation des fonctionnalités couvertes par la solution d'affaires
 - Progiciel ou développement maison



Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Architecture d'entreprise déjà définie pour la Rénovation ARR

- Trois volets de l'architecture d'entreprise documentés et approuvés (affaires, applications, information)

Voir P:\Infradoc\ARCH-ENTREPRISE\Approuvée

N.B.: pour les volets technologie et sécurité, l'architecture d'entreprise ne comprend, pour l'instant, que des orientations

- Orientations d'entreprise

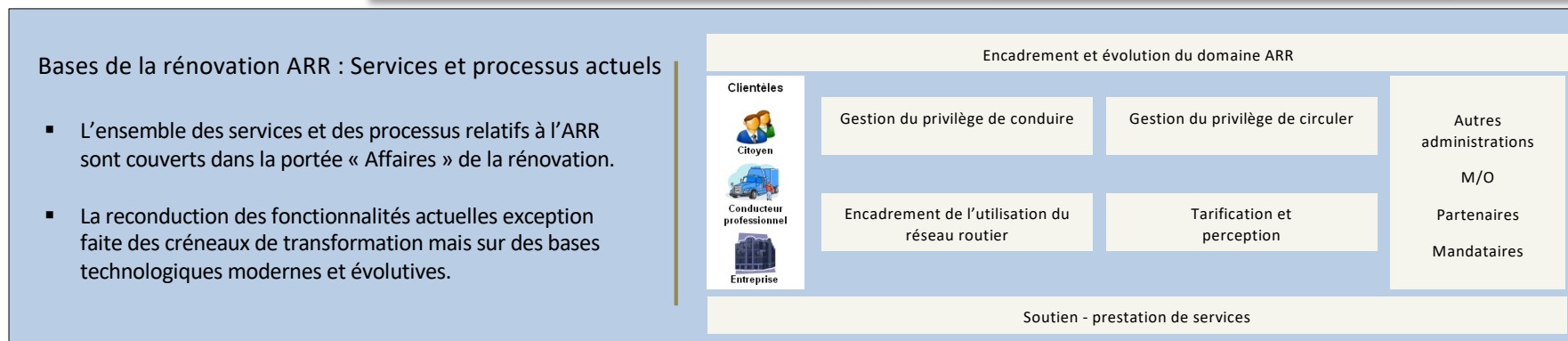
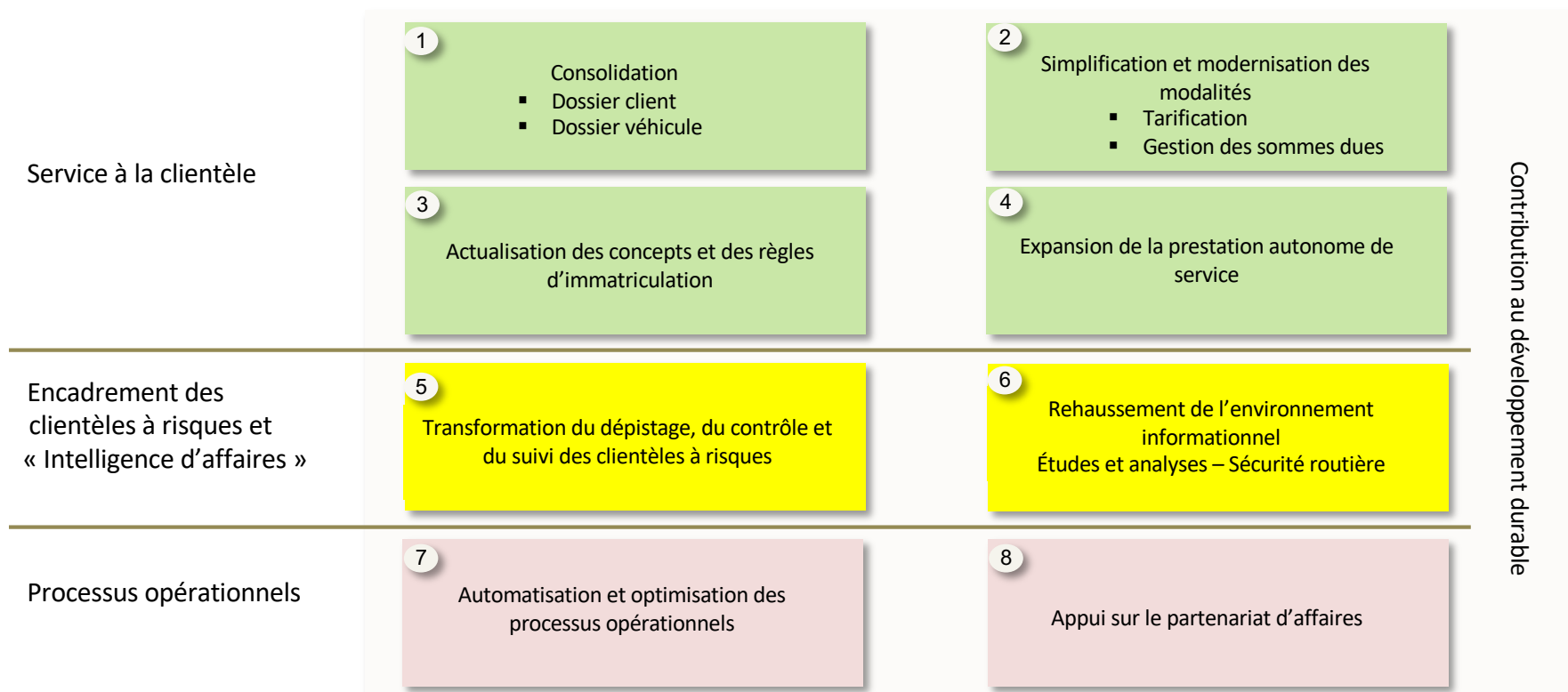
Voir P:\Infradoc\PERENNITE\AEI-Architecture d'entreprise et intégration du plan\SommaireOrientations

Note

- les orientations de sécurité ont été actualisées et sont en cours d'approbation
- de nouvelles orientations informationnelles ont été élaborées et sont en cours d'approbation

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

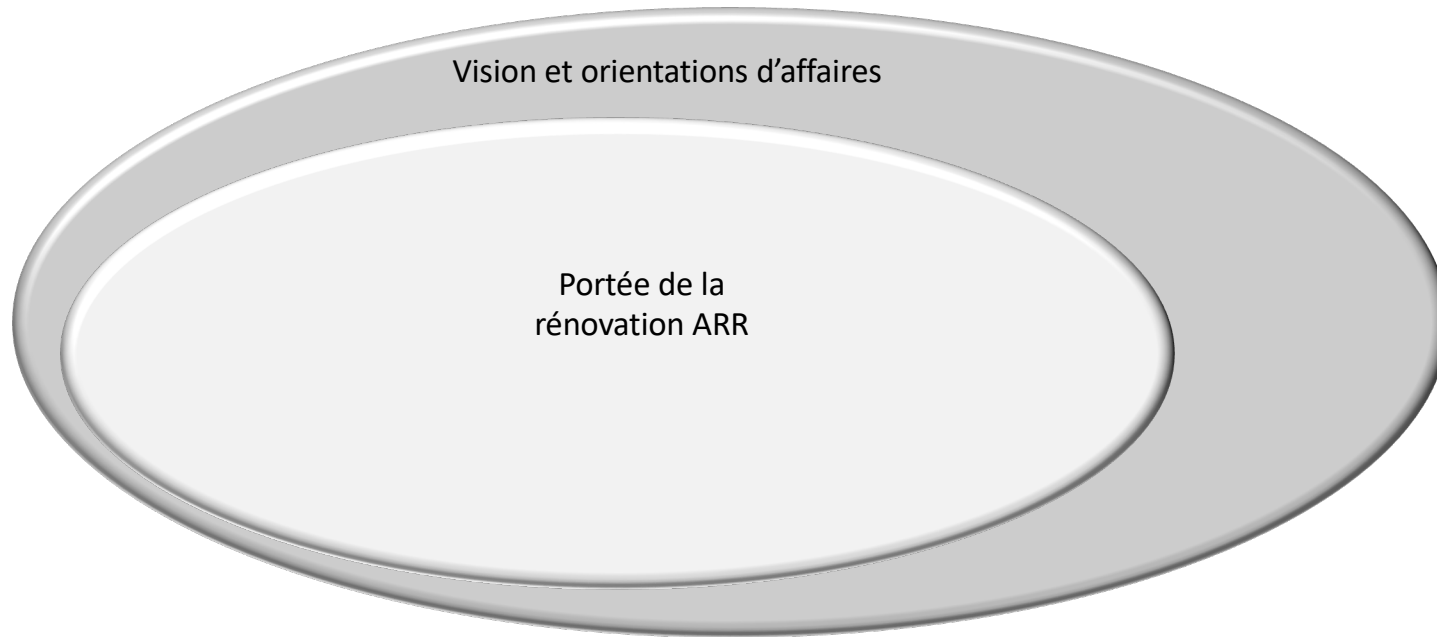
Pistes de transformation 1/3



Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Pistes de transformation 2/3

Portée de la rénovation ARR



L'exercice « Vision et orientations d'affaires » traduit dans « l'architecture d'entreprise – volet affaires » couvre une portée plus large que la rénovation afin :

- D'orienter adéquatement la conception, la planification et la réalisation des travaux de rénovation ARR.
- D'apporter l'agilité nécessaire à l'intégration des changements.
- De maximiser les investissements consentis.

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Pistes de transformation 3/3

Dans l'architecture d'affaires cible, la facturation et l'encaissement des sommes dues sont améliorés par la mise en place des transformations visées suivantes dont plusieurs doivent être confirmées par des analyses d'opportunités et impliquent des transformations légales et réglementaires :

- *La mise en place d'une tarification quotidienne plutôt que mensuelle et l'abolition du mois de grâce pour le privilège de circuler ;*
- *L'établissement d'une tarification en fonction de la masse totale en charge du véhicule et non en fonction du nombre d'essieux pour les véhicules lourds (arrimage avec les autres administrations nord-américaines);*
- *Une révision des catégories d'usage pour simplifier les bases de tarification du privilège de circuler;*
- *La mise en place d'un outil de simulation des coûts d'un privilège en fonction des données du dossier client et véhicule afin de permettre au client d'avoir un aperçu des coûts avant une transaction;*
- *La facturation et le paiement des montants dus par la mise en place d'un Compte client bonifié intégré :*
 - *Le client peut choisir de payer un service en différé en le portant à son compte;*
 - *La facture et l'état de compte sont émis à une date et une fréquence prédéterminée selon la nature du service visé par la transaction ou pour l'ensemble des services acquis au cours d'une période visée;*
 - *Le client doit régulièrement payer un montant minimum du montant porté à son compte client s'il désire maintenir actif ses privilèges. Par ailleurs des intérêts s'appliquent sur le solde restant si le client a un solde :*
 - *Remise en compte du principe de payer un privilège au complet avant de l'obtenir;*
 - *Redéfinition de la notion de mauvais payeur et des sanctions punitives qui doivent s'appliquer;*
 - *Les crédits sont portés au compte client (élimination des notes de crédit) et peuvent demeurer au compte ou remboursés au choix du client;*
 - *Introduction du dépôt direct pour le remboursement des crédits ou autres sommes dues au client;*
 - *Mise en place d'un numéro de compte client invariable d'année en année afin de faciliter l'utilisation des solutions du marché.*
 - *Meilleure gestion des paiements bancaires autorisés (PBA) et mécanismes de signalement pour les comptes en souffrance*
- *Transformations dans les modalités de renouvellement des privilèges pour aplanir et réduire la charge de travail : Pour les entreprises, étalement dans l'année des dates d'échéances du paiement pour le renouvellement du privilège de circuler (sauf pour les saisonniers);*
- *Pour les particuliers, modalité de facturation jumelée (permis et immatriculation) à la date du permis ou étalement dans le mois des dates d'échéances du paiement pour le renouvellement du privilège de circuler.*
- *Les factures, états de compte et autres informations pertinentes au client pour la gestion de son compte sont disponibles à même le dossier client pour consultation;*
- *Le client qui le désire peut adhérer à la facturation totalement électronique*
- *Transformations facilitant la gestion des caisses :*
 - *Mise en place d'une gestion de caisse pour l'ensemble des services nécessitant une gestion de sommes (ex : facturation aux municipalités);*
 - *Intégration d'un numéro de marchand unique (abolition des numéros de marchands par centres de service).*

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Balises administratives



Impacts
législatifs et
réglementaires!

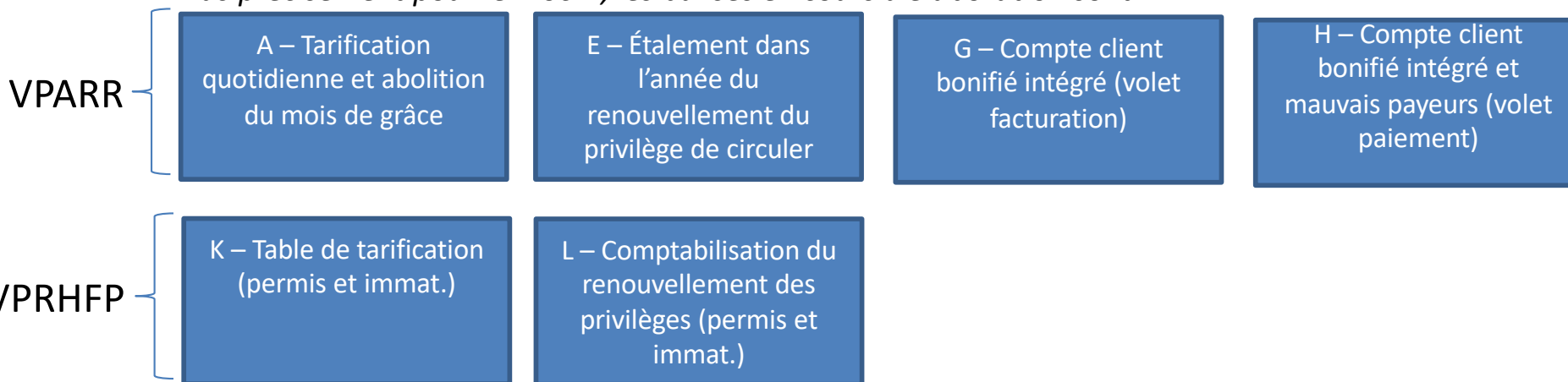
Balises administratives

- ❖ *Initiative VPARR pour permettre de mieux définir ses besoins d'affaires préalablement au début des travaux des blocs du projet Pérennité*

Les balises de positionnement visent à mieux définir les orientations face aux besoins d'affaires exprimés. Lorsque validées et approuvées, ces dernières viennent appuyer les travaux du mandat de développement, du rapport d'affaires et de la réalisation dans le but d'assurer une meilleure compréhension des besoins d'affaires et des objectifs poursuivis ainsi que donner un aperçu des impacts légaux s'il y a lieu.

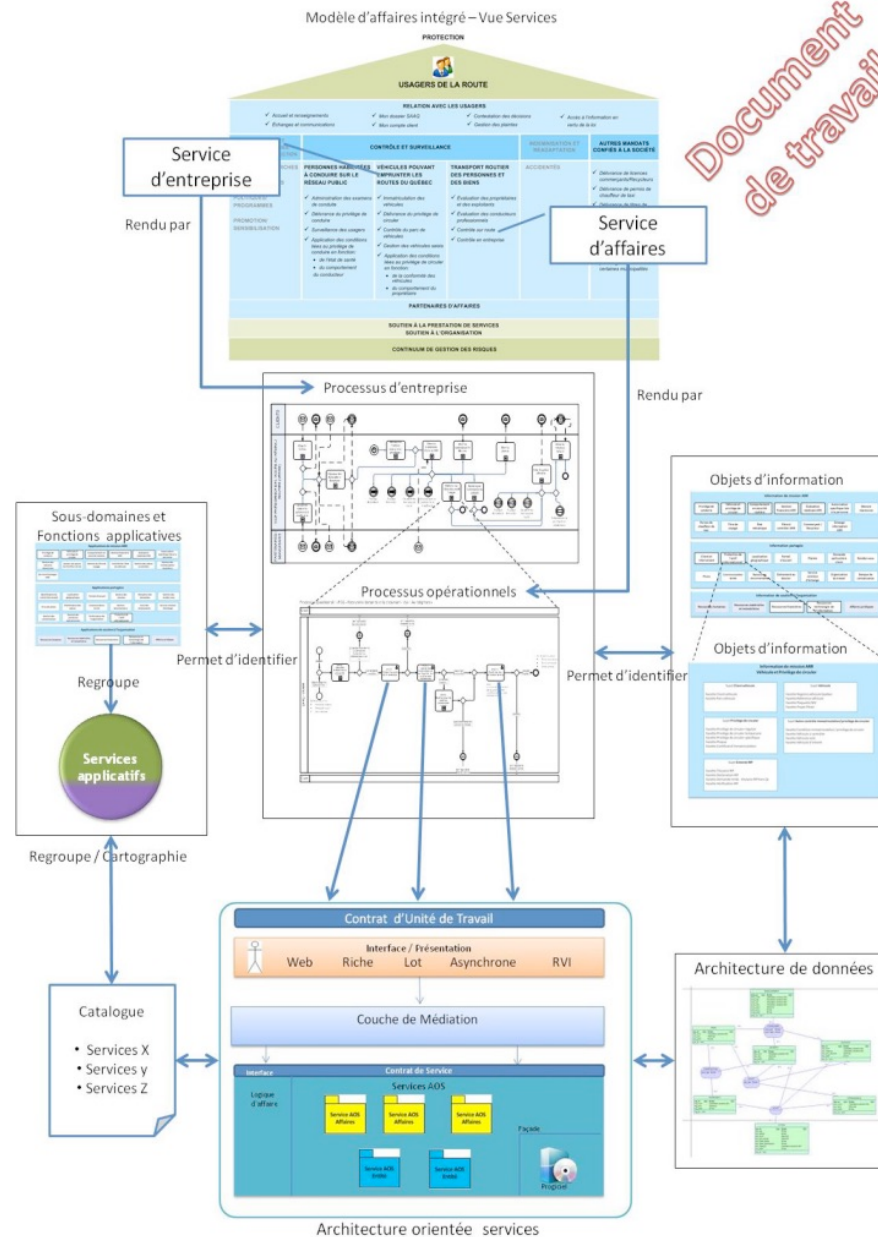
- ❖ *Exercice déjà réalisé pour le Bloc A*
- ❖ *Exercice en cours pour le Bloc B, le Bloc E et le Bloc H*

- ❖ *Plus précisément pour le Bloc H, les balises en cours d'élaboration sont:*



...en plus de nombreuses opportunités, problématiques et visions

Modèle des services d'entreprise intégré à l'approche orientée services



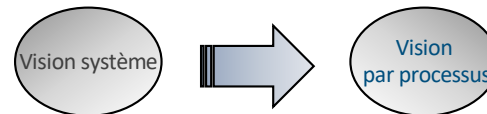
Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Gestion par processus (GPP)

Projet GPP - Planter une nouvelle approche de gestion des affaires, la gestion par processus



PRINCIPES DE LA NOUVELLE APPROCHE



- 1) Placer le client au centre des processus d'affaires tout en visant l'efficacité organisationnelle
- 2) Positionner les domaines d'affaires en vue de la rénovation des systèmes
- 3) Développer et maintenir une compétence interne en matière de gestion des processus

- Mise en place du service de développement intégré de la vision d'affaires (SDIVA) comme centre d'expertise en GPP
- Développement d'une démarche de modélisation et d'un cadre de documentation (BPMN)
- Documentation de certains des processus de travail actuels en priorisant les processus touchés par les premiers blocs de Pérennité (préalablement aux transformations systémiques)
- Formation et implication des gestionnaires, conseillers et analystes d'affaires de la DGSDA et des Directions opérationnelles pour développer l'expertise et initier le changement de culture
- Réflexion sur les nouveaux rôles et responsabilités amenés par la GPP

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Gestion des accès en fonction de rôles basés sur les tâches

Les accès aux actifs informationnels numériques (comprend les applications et les progiciels) seront accordés et contrôlés en fonction de rôles basés sur les tâches des individus.

Cela implique, notamment :

1. La création et la gestion de *profils d'accès administratifs* (regroupements organisés de tâches administratives). Réalisé du côté affaires avec appui de la VPTI.
2. La création et la gestion de *profils d'accès numériques* (regroupements organisés de privilèges d'accès à des ressources numériques qui reflètent les besoins définis dans les profils d'accès administratifs). Réalisé par la VPTI.

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Quelques positionnements structurants

Authentification grand public → solution d'authentification SQAG

Pertinence d'utiliser d'un CRM pour la fonction partagée « Identification du client/intervenant » → non pertinent

Environnement informationnel → mise en place d'une solution commerciale de réplication, transformation et publication (excluant, pour l'instant, les outils de transformation)

Lot massif → plateforme PFI devient la plateforme privilégiée pour le lot massif (*en cours d'approbation*)

Mobilité → développement de couches de présentation spécifiques à la mobilité pour la PAS (*en cours d'approbation*)

Portrait global du client → disponibilité du portrait global du client pendant la période de cohabitation

Progiciels financiers → prise en compte du remplacement de DBS par le rapport d'affaires du Bloc H

L'ensemble des positionnements se trouvent dans le répertoire suivant:

P:\Infradoc\PERENNITE\AEI-Architecture d'entreprise et intégration du plan\Positionnements

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Avis architecturaux à prendre en compte

L'ensemble des avis architecturaux sont disponibles dans le répertoire suivant:

P:\Infradoc\PERENNITE\AEI-Architecture d'entreprise et intégration du plan\Avis

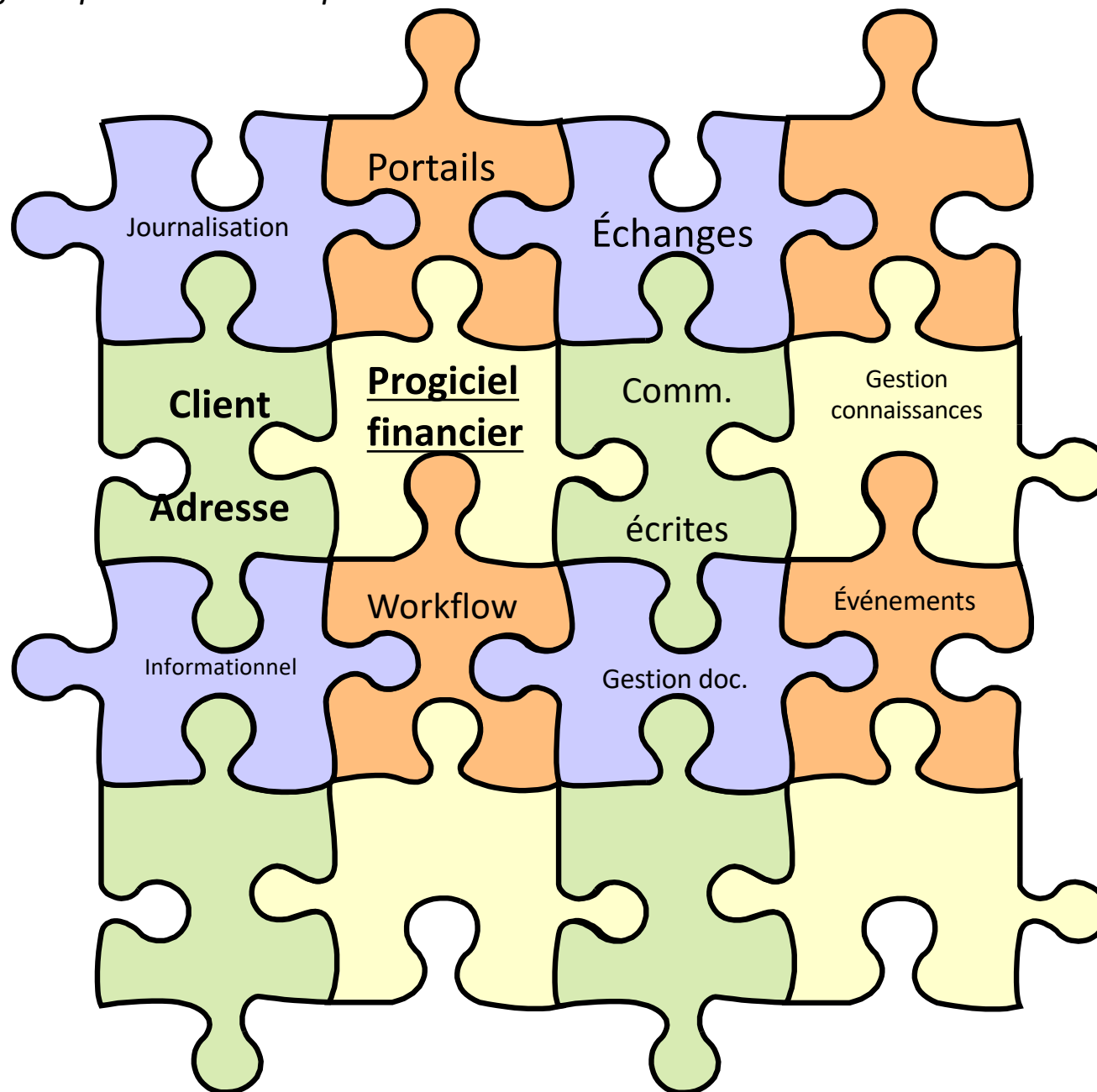
Parmi ces avis, certains peuvent avoir une incidence sur le Bloc H

- Définition de certains concepts (cycle de relation avec la clientèle, visite, activité, service rendu...)
- Disponibilité des transactions web (plages de disponibilité des services) (*en cours de révision*)
- Formation
- Annulation corrective
- Cas d'essais en production
- Environnement de formation
- Francisation (*avis en cours*)
- Historique de données

Pour une synthèse, voir le fichier *Synthèse - Avis 2013.pptx* dans le même répertoire

Principaux éléments de contexte pour le Bloc H

Arrimages à prendre en compte

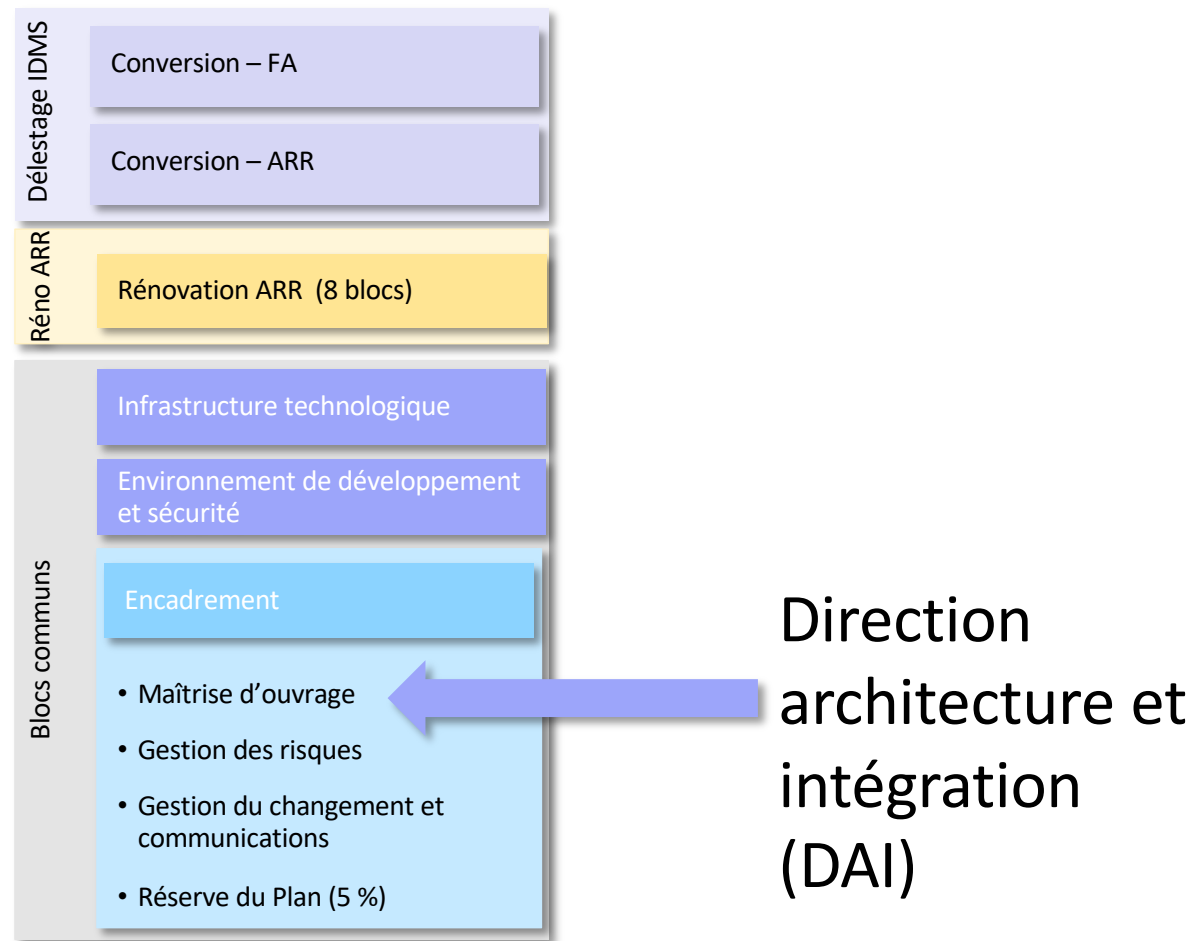




Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

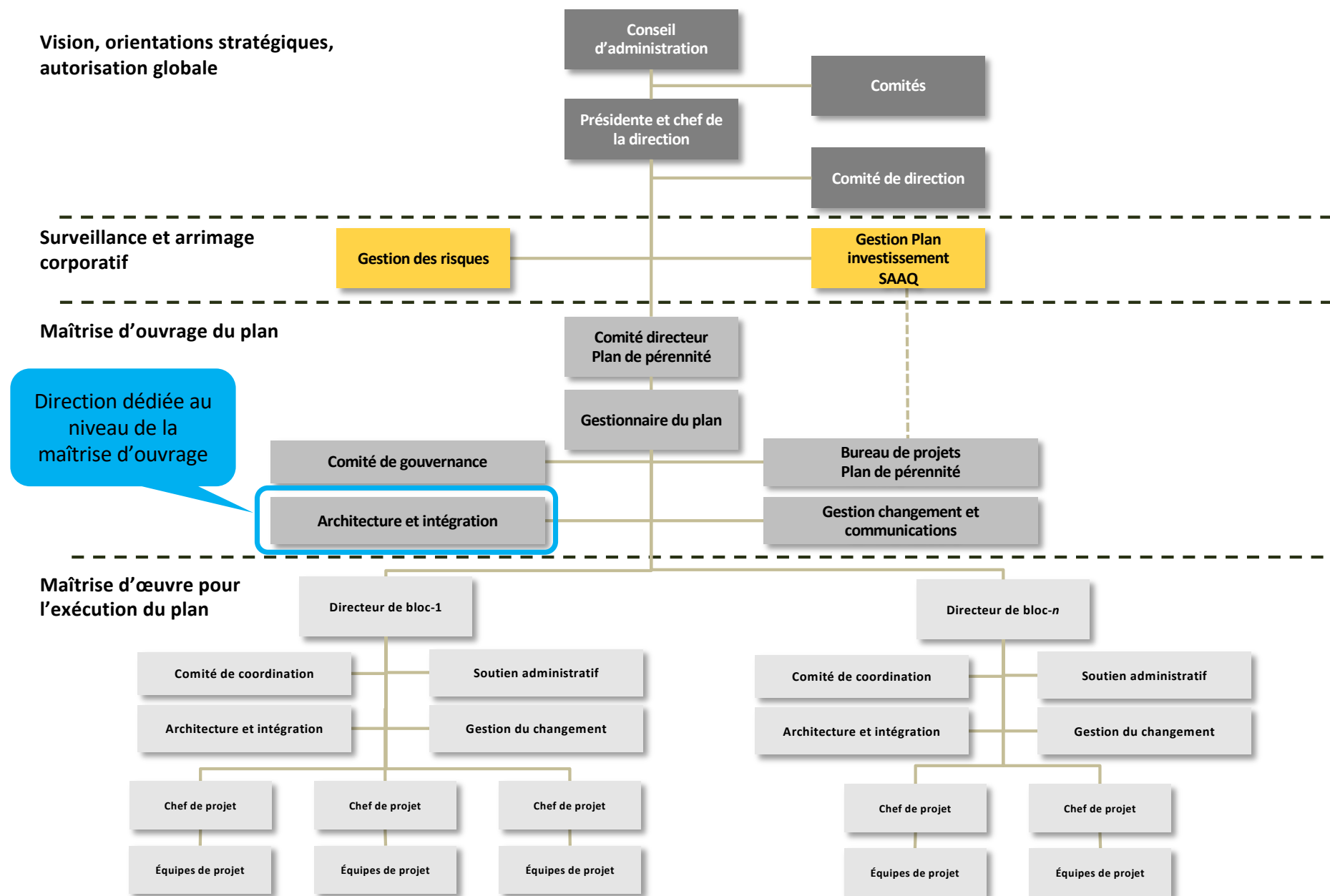
Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

La DAI sommairement – Où se situe la fonction architecture et intégration?



Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

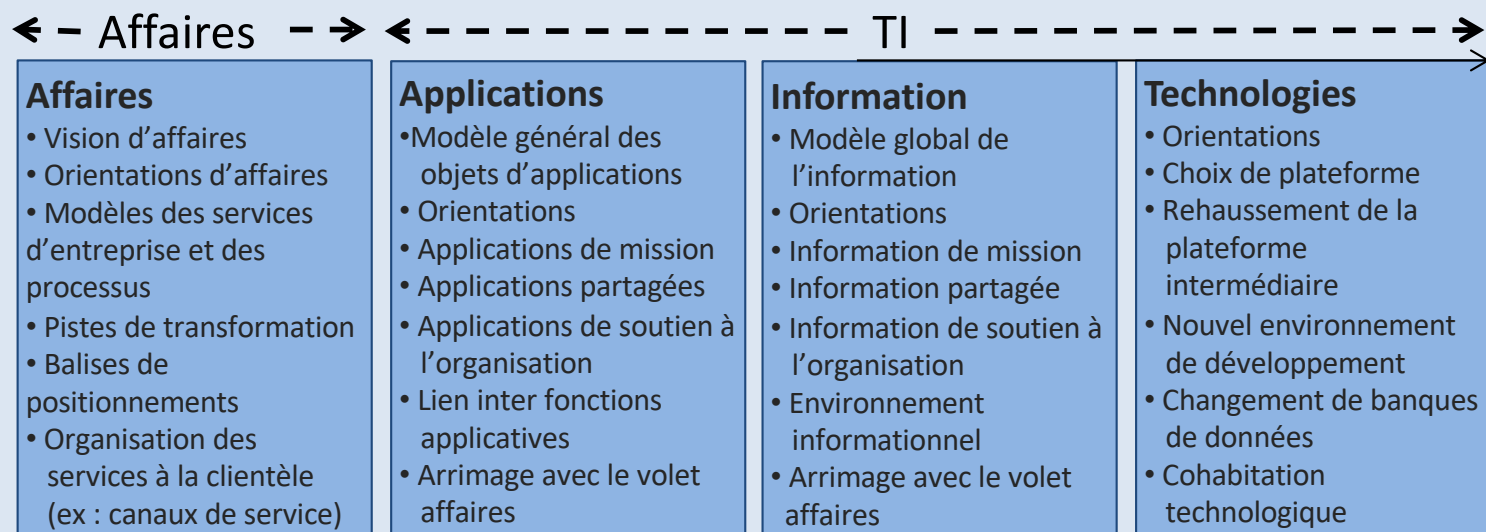
La DAI sommairement – Positionnement dans la structure du Plan de pérennité



Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

La DAI sommairement – Que gère la DAI?

Architecture d'entreprise pour la Rénovation ARR



Approuvée par le comité directeur du dossier d'affaires
N.B.: plusieurs fonctions partagées d'intérêt corporatif

Un acquis du dossier d'affaires

Base des estimations d'investissement de la Rénovation ARR

Référence et point de départ de la rénovation

Avis et positionnements d'entreprise pour la Rénovation ARR

Arrimages architecturaux inter-blocs

Arrimages architecturaux entre le Plan de pérennité, le Plan d'investissement régulier et les activités d'amélioration

Éclaircissements apportés durant les activités des divers blocs.

Destinés à être intégrés aux différents volets de l'architecture d'entreprise

Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

La DAI sommairement – Produits et services

			Services				
			Évolution	Diffusion	Formation	Soutien	Certification
Types de produits	Processus d'évolution		Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	---
	Orientations et principes		Réal.	Réal.	Réal.	Réal.	---
	Volet affaires	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
	Volet sécurité	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
	Volet info	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
	Volet applications	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
	Volet techno	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
	Env. de développement	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
	Env. d'exploitation	Entreprise Détaillée	Réal. Recom. S	Réal. ---	Réal. ---	Réal. ---	--- Réal.
Légende							
			Réal.	Réaliser			
			Recom.	Recommander			
			S	Suivre les recommandations			

Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

Rôle et responsabilités de la DAI

Rôle

- Agir comme autorité en matière d'architecture de la rénovation ARR et d'intégration des solutions d'affaires touchant l'ensemble du domaine d'affaires ARR

Responsabilités

- Concevoir et faire évoluer l'architecture d'entreprise ARR sur la base des fondements architecturaux du dossier d'affaires du Plan de pérennité et en fonction de la progression des différents blocs de travaux
- Assister le comité directeur et le comité de gouvernance du plan dans leur appropriation des différents dossiers et enjeux
- Valider et certifier l'ensemble des mandats de développement, des rapports d'affaires et des architectures touchant les services d'affaires de la rénovation ARR avec une emphase particulière sur les fonctions partagées
 - incluant l'identification de nouvelles opportunités de partage de fonctions pendant les travaux d'architecture
- Assurer l'arrimage entre les différentes solutions d'affaires et technologiques en s'appuyant sur l'architecture d'entreprise ARR
- Garantir l'application concrète des concepts et des orientations de l'architecture d'entreprise ARR
- Faire la promotion de l'architecture d'entreprise et s'assurer de sa compréhension par les différents intervenants impliqués
- Accompagner, soutenir et former les conseillers en architecture du plan aux différents volets de l'architecture d'entreprise

Approuvée par le
comité directeur du
plan de pérennité

Mode d'intervention privilégié

Approche proactive et collaborative

Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

Implication de la DAI dans le processus décisionnel

Direction architecture et intégration

1

Évolution et MAJ de l'architecture d'entreprise

- Mise à jour des orientations modèles et descriptions
- Amélioration du processus de gestion et des outils de l'architecture d'entreprise

Instances décisionnelles

Comité de gouvernance → Recommande
Comité directeur → Approuve

2

Certification des architectures des projets de la Réno ARR

- Validation proactive et certification des architectures des 4 volets (affaires, applications, information, technologies)

Instances décisionnelles

Comité de gouvernance → Recommande
Comité directeur → Approuve

3

Suivi de la réalisation des blocs / projets de la Réno ARR

- Identification des enjeux d'architecture au départ d'un bloc / projet (attention particulière portée aux fonctions partagées)
- Suivi des enjeux en cours d'analyse et à la fin du rapport d'affaires

Instances décisionnelles

Comité de coordination du bloc → Recommande
Comité de gouvernance → Recommande (si préoccupations interblochs ou intervice-présidences)
Comité directeur → Approuve

4

Actions hors-plan avec impact sur l'architecture d'entreprise du Plan de pérennité

- Actes administratifs
- Projets du Plan d'investissement régulier
- Activités d'amélioration et entretien
- Identification des enjeux et impacts des changements
- Suivi des actions

Instances décisionnelles

Ad hoc

Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

Offre de la DAI au Bloc H

Évolution

- Évolution des orientations et principes de niveau architecture d'entreprise
- Suivi et application des orientations et principes gouvernementaux
- Réalisation de positionnements architecturaux lorsque la situation l'exige (évolution de la vision d'ensemble, introduction de nouveaux concepts)
- Évolution et mise à jour des documents d'architecture d'entreprise pour refléter les plus récentes décisions
- Conception de modèles et représentations de niveau architecture d'entreprise pour tous les volets

Soutien

- Réalisation d'avis architecturaux lorsque la situation l'exige
- Participation à certains dossiers
 - à la demande du bloc
 - si la DAI juge qu'un dossier présente un enjeu particulier (ex: plateforme cible pour le lot) ou concerne une fonction corporative

Formation et information

- Participation à des séances d'accueil
- Vulgarisation et communication de concepts
- Développement et diffusion de certaines formations en lien avec l'architecture d'entreprise
- Mise en place d'un site de collaboration

Certification

- Contrôle-qualité sur les mandats de développement, les rapports d'affaires et les architectures détaillées
- Arrimage et identification des impacts inter-blocs et inter-volets
- Participation au processus de dérogation

Arrimage architectural

- Inter-blocs
- Avec le domaine juridique
- Avec le volet sécurité
- Hors plan de pérennité, avec les projets du Plan d'investissement régulier et les activités d'amélioration

Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

Attentes de la DAI envers le Bloc H

Respect des exigences

- Respect de chacun des quatre volets de l'architecture d'entreprise (affaires, applications, information, technologie, sécurité)

Voir P:\Infradoc\ARCH-ENTREPRISE\Approuvée

N.B.: pour les volets technologie et sécurité, l'architecture d'entreprise ne comprennent, pour l'instant, que des orientations

- Respect des orientations d'entreprise

Voir P:\Infradoc\PERENNITE\AEI-Architecture d'entreprise et intégration du plan\SommaireOrientations

- Respect des positionnements et avis architecturaux

Voir P:\Infradoc\PERENNITE\AEI-Architecture d'entreprise et intégration du plan\Avis

Voir P:\Infradoc\PERENNITE\AEI-Architecture d'entreprise et intégration du plan\Positionnements

Signalement des écarts dès que détectés

- Chaque architecte du Bloc H doit signaler à l'architecte intégrateur **du Bloc H** les écarts dès leur détection. Par la suite, l'architecte intégrateur **du Bloc H** doit signaler ces écarts à la table d'architecture et intégration **du Plan de pérennité** pour déterminer les mesures à prendre (avis, positionnement, dérogation, etc.)

Certification proactive des biens livrables

- Les chargés de projet **du Bloc H** doivent fournir à la table d'architecture et intégration **du Plan de pérennité** un calendrier des présentations des différentes sections des biens livrables et leur dépôt pour certification finale
- L'architecte intégrateur **du Bloc H** doit présenter les différentes sections des biens livrables à la table d'architecture et intégration **du Plan de pérennité** en accord avec les jalons préétablis (ex: besoins, solutions d'affaires, solution systémique, stratégie de réalisation)
- L'architecte intégrateur **du Bloc H** doit impliquer des membres de la DAI dans des ateliers de certification informelles dès qu'il estime que des doutes surgissent par rapport à l'adéquation avec l'architecture d'entreprise

Interactions entre l'équipe du Bloc H et la DAI

Modes de fonctionnement (ex: rapport d'affaires)

Participation de l'architecte intégrateur du Bloc H aux tables hebdomadaires d'architecture et intégration du Plan de pérennité pour:

- signaler au plus tôt tout écart envisagé ou fait durant les travaux de rapports d'affaires du bloc aux modèles, principes et orientations relatifs à un volet de l'architecture d'entreprise (affaires, sécurité, information, applications, technologie, environnement de développement ou environnement d'exploitation) afin d'obtenir l'avis de la Direction architecture et intégration de façon proactive plutôt que réactive
- présenter les grandes lignes des sections de biens livrables en accord avec les jalons préétablis
- signaler tout écart détecté durant un exercice de certification d'un bien livrable produit à l'intérieur de son bloc si cet écart est maintenu et qu'une dérogation est demandée

Acheminement des demandes du Bloc H

- Les demandes du Bloc H doivent être initialement adressées à l'architecte en chef de la DAI (Richard Couture au moment d'écrire ces lignes) après accord avec l'architecte intégrateur **du Bloc H**

Implication d'architectes de la DAI (sans impact financier pour le Bloc H)

- Le Bloc H peut demander l'implication d'architectes de la DAI dans un dossier s'il le juge pertinent
- La DAI peut demander l'implication de certains de ses architectes dans un dossier si elle le juge pertinent

Projet : « Rénovation corporative du domaine financier »
Demande d'information aux fabricants de progiciels
de gestion financière

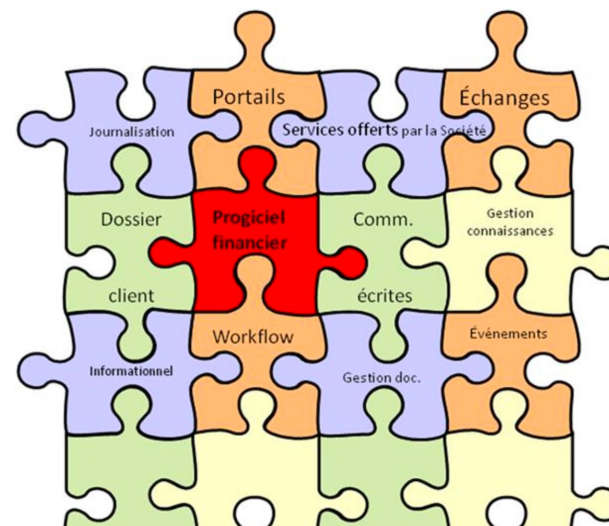
Référence : AINT-025

Le 27 mars 2014

PROJET : RÉNOVATION CORPORATIVE DU DOMAINE FINANCIER
OBJET : DEMANDE D'INFORMATION (AINT-025)

5. Aperçu de l'environnement fonctionnel où la solution devra cohabiter

La solution recherchée devra s'arrimer avec différents éléments de contexte structurants avec lesquels la solution cohabitera. Ces éléments, présents à l'architecture d'entreprise, sont prévus résider à l'extérieur du périmètre de la solution « Progicielle ». Le diagramme suivant présente ces-composantes :



05 - KM-46.12_2014-02-04_Courriel de Karl Malenfant en réponse à Guy Cossette, Suivi de notre rencontre du 28 janvier 2014

From: "Malenfant, Karl"
To: "Cossette, Guy" <guy.cossette@sap.com>
Cc: "Dubé, Alain" <Alain.Dube@saaq.gouv.qc.ca>, "Boucher, Danielle" <Danielle.Boucher@saaq.gouv.qc.ca>
Subject: **Re: Suivi de notre rencontre du 28 Janvier 2014**
Date: Tue, 4 Feb 2014 21:32:11 -0400
X-Email-Status: read
X-Source-Folder: Haut-de-la-banque-d'informationsÉléments-envoyés
X-Email-Hash-MD5: eac862a7846e5893162eaa89bcc14bef

Bonsoir Guy

Après discussion auprès des équipes de la SAAQ, nous croyions qu'il serait intéressant que SAP puisse venir nous présenter le périmètre fonctionnelle de la licence dont nous sommes actuellement propriétaire. Cela permettrait aux différents intervenants de la SAAQ responsables de dossiers de mieux comprendre les solutions progiciels comme celles dont nous sommes propriétaire et qui est installée chez nous.

Alain Dubé, Directeur à la VPTI, communiquera avec vous pour convenir des modalités associées à la rencontre.

D'avance, merci pour votre collaboration dans cette démarche.

Salutations.

Karl Malenfant.

Envoyé de mon iPad

> Le 2014-01-28 à 15:48, "Cossette, Guy" a écrit :
>
> Bonjour M.Malenfant,
>
> Merci beaucoup de votre accueil chaleureux de ce matin.
>
> En suivi de notre rencontre, voici les information suivantes :
>
>
> 1) Votre License actuelle donne à la SAAQ des fonctionnalités
étendues qui comprends les modules décrit à la page 2 et 8 de "2008 SAAQ
Appendix A.pdf", ainsi que le contenu de la page 1 de "2008 SAAQ Appendix
B".
>
>
>
> 2) SAP travaille en collaboration avec plus de 25 "Industries" dont
l'industrie de l'Assurance. Je joins ci-bas 2 liens qui présentent très
brièvement nos solutions spécifiques pour les Assureurs (a,b), ainsi qu'un
lien vers notre page web pour les Assureurs (c).
>
> a. Vidéo de 2 min: <http://www.youtube.com/watch?v=GAegy0zH-MI>
>
> b. Vidéo de 3 min: <http://www.youtube.com/watch?v=9lZtvJSHuWI>
>
> c. Lien vers Site Web :
<http://global.sap.com/canada/industries/insurance/index.epx>
>
>
>
> 3) Tel que discuté, et si vous le demandez, il nous fera plaisir
d'organiser une présentation des possibilités qui s'offre à la SAAQ quant à
l'utilisation des fonctions déjà acquises de SAP qui pourrait répondre aux
besoins actuels de vos clients (Dossier Client, Workflow, Finance,
Acquisition, ...)
>
> Au plaisir de vous rencontrer à nouveau très prochainement et dans
l'attente de votre demande de présentation.
>
> Très Cordialement
>
>
>
> Guy Cossette
> SAP Canada
> M: 418-455-3390
> <http://www.sapbusinessobjectsbi.com/>
> <http://www.saphana.com/welcome>
> <http://www.sapbigdata.com/>
>
> <2008 SAAQ Appendix A.pdf>
> <2008 SAAQ Appendix B.pdf>
> <2008 SAAQ EULA.pdf>

SMTP Header

From: "Malenfant, Karl"

To: "Cossette, Guy" <guy.cossette@sap.com>
Cc: "Dubé, Alain" <Alain.Dube@saaq.gouv.qc.ca>, "Boucher, Danielle" <Danielle.Boucher@saaq.gouv.qc.ca>
References: <032987CE1671F749B70007E97E9FC6FB1D4D14EB@DEWDFEMB19A.global.corp.sap>
In-Reply-To: <032987CE1671F749B70007E97E9FC6FB1D4D14EB@DEWDFEMB19A.global.corp.sap>
Subject: **Re: Suivi de notre rencontre du 28 Janvier 2014**
Date: Tue, 4 Feb 2014 21:32:11 -0400
MIME-Version: 1.0
Content-Type: text/plain; charset="Windows-1252"
Content-Transfer-Encoding: 8bit
Content-Language: fr
Importance: Normal
X-Priority: 3
X-Mailer: FOOKES SOFTWARE Aid4Mail (MAPI source mail)

Projet « Rénovation du domaine financier » *(Bloc H)*

Réponses des fabricants à la demande d'information

Mai 2014



LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE

© Société de l'assurance automobile du Québec, 2014

Société de l'assurance
automobile

Québec



Les raisons de la demande d'information

1. **Les outils TI qui supportent les processus financiers sont à revoir complètement, principalement pour cause de désuétude (bloc H du Plan de pérennité)**
 - Systèmes maison développés au début des années 1980 (perception, SAGR...)
 - Progiciel financier « DBS »
 - + de 30 DEMU (Développement En Milieu Utilisateur)
2. **La demande d'information repose sur la question suivante :**
 - En 2014, quelle est l'utilisation optimale des solutions progicielles comme alternative au développement maison?
3. **À qui a-t-on posé la question?**
 - Aux fabricants de solutions progiciels dans le domaine financier (et non les intégrateurs).
4. **Comment la question a-t-elle été formulée?**
 - Via des grilles de critères recherchés (plus de 100 pages) :
 - 11 grilles pour les affaires;
 - 6 grilles pour les technologies;
 - Une grille pour les licences, expertises, formations et envergures des coûts.

Qui a répondu à notre demande d'information?

Fabricants	Date de présentation
1. INFOR	29 mai
2. ORACLE	5 juin
3. SAP	9 juin
4. MEDISOLUTION	16 juin
5. MICROSOFT	20 juin

À notre connaissance, aucun autre fabricant ne possède de solutions potentielles pour répondre aux besoins d'une entreprise de l'envergure de la Société.

La démarche d'analyse des réponses

- **Les cinq fabricants ont déposé leurs réponses écrites le 12 mai dernier :**
 - Depuis, les réponses sont en analyse par nos experts métiers

- **Les fabricants présenteront leur solution entre le 29 mai et le 20 juin :**
 - AM – présentation générale (9 h 30 à 11 h 30) :
 - Présentation de l'entreprise (15 minutes)
 - Présentation de la solution proposée (1 h 30)
 - Période de questions (15 minutes)
 - PM – atelier affaires et technologies avec les spécialistes métiers :
 - Des sujets seront approfondis suites à l'analyse des réponses écrites.

- **Suite aux présentations, nous aurons un point de décision SAAQ sur la nécessité d'approfondir notre compréhension des solutions.**
 - Si requis, d'autres ateliers de travail ou discussions seront entrepris avec les fabricants

Annexe 2 - Réflexions pour la période de questions

- **Selon vos connaissances, quel est le dénominateur commun des projets d'implantation de progiciels financiers qui ont été une réussite?**
 - Gouvernance de projet ;
 - Facteurs clés de succès ;
 - ...
- **Selon vos connaissances, quel est le dénominateur commun des projets qui ont éprouvé des difficultés?**
- **Recommandez-vous une implantation progressive ou de type « big bang »?**
 - Devons-nous implanter la solution intégralement?
 - Quels sont les modules à implanter en premier?
- **Est-ce que vos clients développent de l'expertise à l'interne afin de devenir autonomes au regard de l'entretien et de l'amélioration de la solution?**
- **Les suites financières ont généralement un dossier client :**
 - D'après vos expériences, est-ce qu'il y a de vos clients qui utilisent « le dossier client du progiciel » financier à titre de « dossier client maître » de l'entreprise?
 - Connaissez-vous des implantations de portail Web de dossier client intégré?

Rencontre d'échange avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ)

Projet Rénovation du domaine financier

Document de travail confidentiel
pour discussion seulement

Le 20 juin 2014

LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE



Société de l'assurance
automobile

Québec



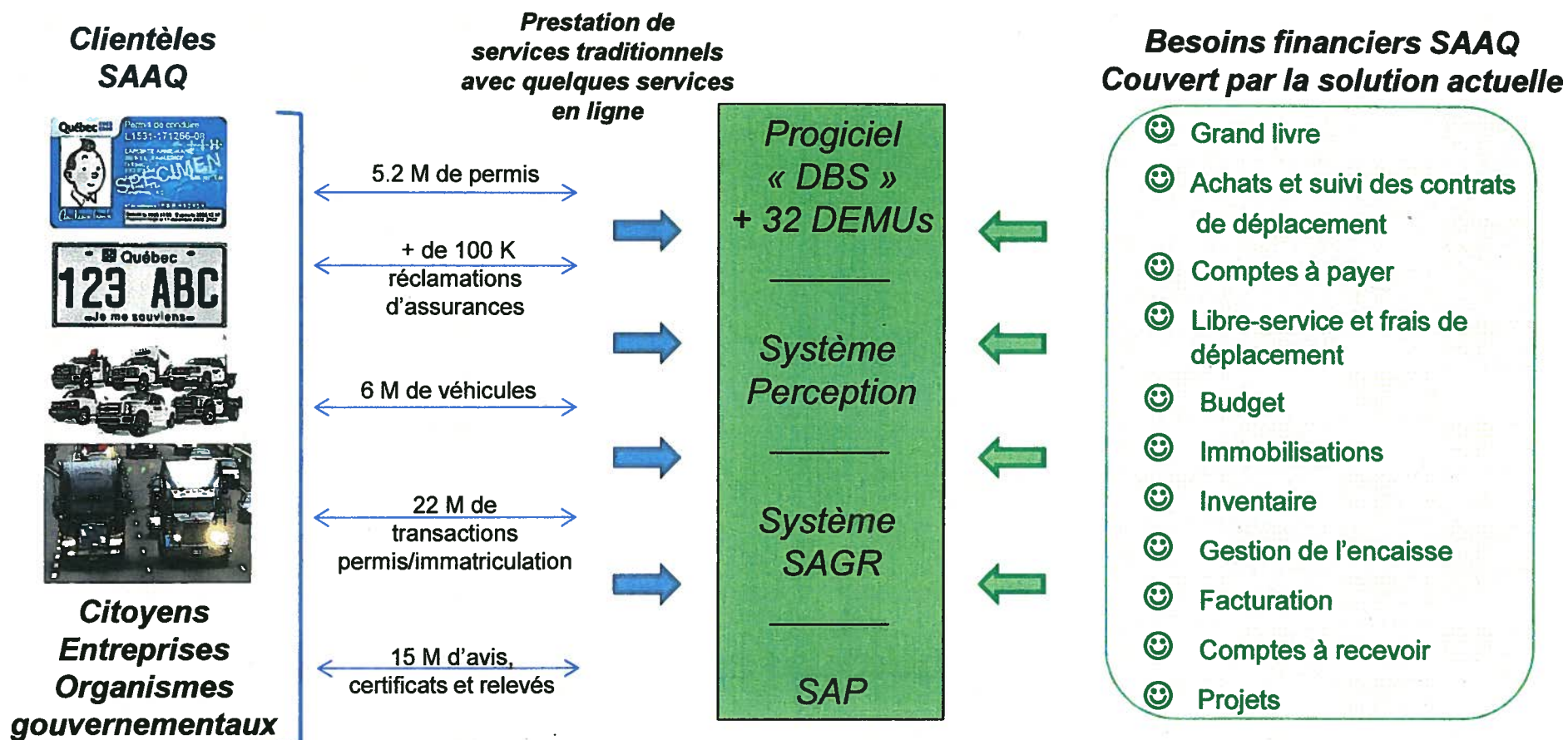
Agenda

- ❖ Objectifs de la rencontre
- ❖ Contexte systémique cible
- ❖ Les enjeux du système « Perception » de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
- ❖ Adéquation SAGIR vs besoins du projet
- ❖ Enjeux de l'hébergement/impartition
- ❖ Notre constat
- ❖ Conclusion - Recommandations

Objectifs de la rencontre

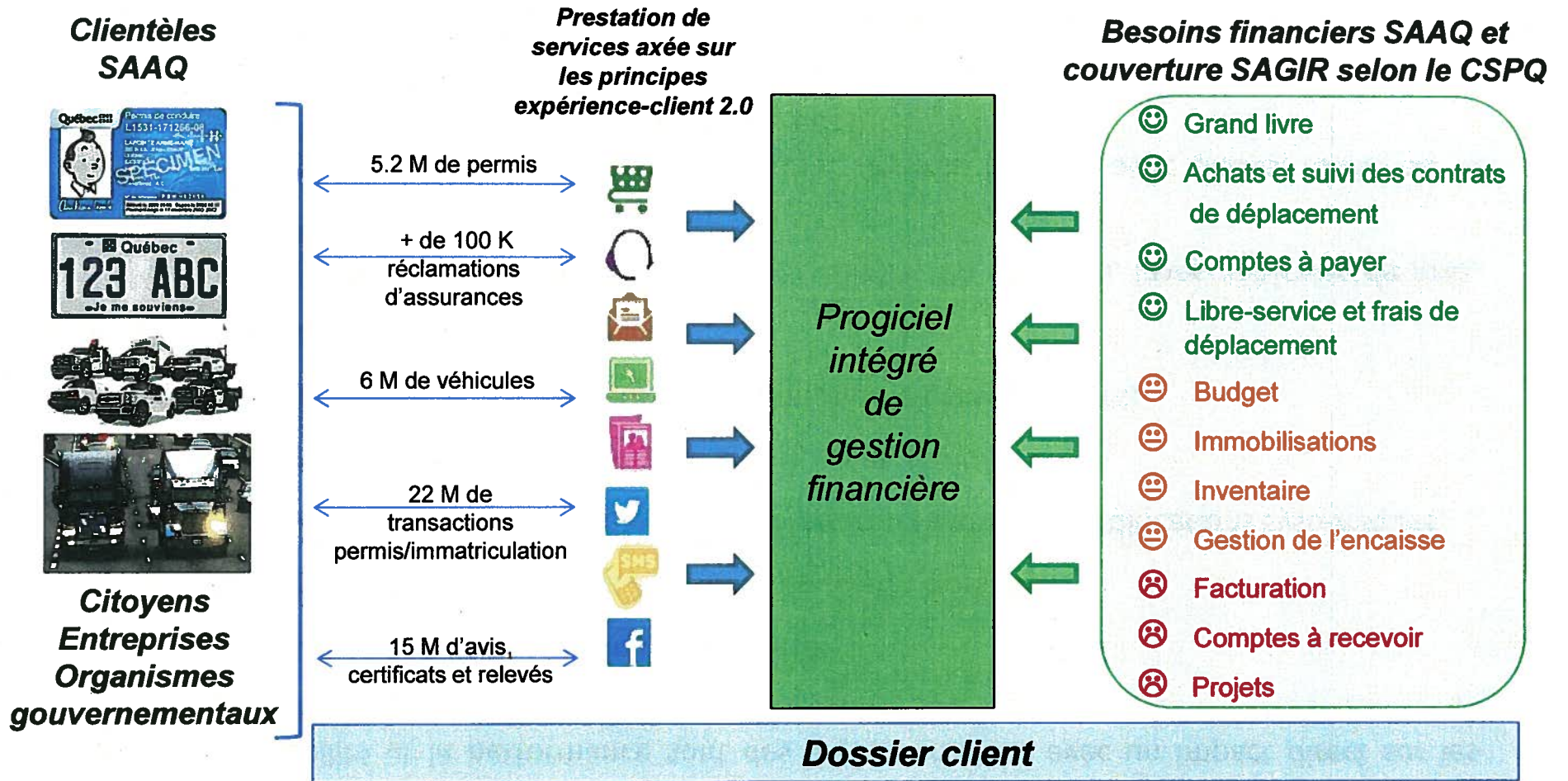
- Partager notre réflexion quant à l'offre de SAGIR dans le cadre du projet « **Rénovation du domaine financier** »;
- Convenir des suites de la rencontre.

Contexte systémique – Actuel



Dossier client ARR – Dossier client indemnisation – Dossier client SAP

Contexte systémique – Cible



Réponse préliminaire du CSPQ le 15 avril

- 😊 Couvert dans SAGIR
- 😐 Incertain, analyse requise
- 😞 Non couvert dans SAGIR

Les enjeux du système « Perception » de la SAAQ

- Un système qui rend des services directement à la population en temps réel:
 - La stabilité et la performance sont des enjeux cruciaux avec un impact direct sur les coûts d'opération de la Société.
- Un système au cœur de la mission de la Société:
 - Une expertise de pointe doit être maintenue afin d'assurer:
 - La gouvernance des nombreux projets entraînant des modifications systémiques;
 - Une réponse immédiate face à toute dégradation.
- Un système qui perçoit des revenus important pour le gouvernement;
- Un système en constante évolution:
 - Discours du budget (contribution aux transports en commun, taxes véhicules de luxe, taxes Ville de Montréal, etc.);
 - Nouvelle loi/règlement (Alcool au volant, Permis plastifié avec photo, Table de la sécurité routière, Plaque personnalisée, etc.);
 - Avec la mise en place de la Fiducie du fonds d'assurance, la tarification doit être révisée aux trois ans et de nouveaux paramètres peuvent être ajoutés dans les algorithmes de calcul.

Adéquation SAGIR vs besoins du projet

Projets	Réalisé	Requis pour la solution financière SAAQ
SGR1 - Comptabilité (dépenses et acquisitions)	Oui	Oui
SGR2 - Gestion des ressources humaines	Oui	Non
SGR3 - Dotation en ligne	En cours	Non
SGR4 – Comptabilité (revenus – comptes à recevoir) (tarification basée sur les risques)	Non planifié	Oui
SGR5 – Analyse financière	Non planifié	Oui
SGR6 – Comptabilité par projet	Non planifié	Oui
SGR7 – Paie	Non planifié	Non



Adéquation SAGIR vs besoins du projet (suite)

- Les fonctions d'affaires actuellement supportées par le projet SAGIR qui pourraient répondre à certains besoins du domaine financier sont:
 - Production des opérations en acquisition de biens et services;
 - Production des opérations comptables:
 - Prendre note que ces fonctions devraient aussi être adaptées aux particularités de la Société pour, notamment, supporter la gestion de l'acquisition et de la location du parc de véhicules.
- Tous les autres besoins de la SAAQ, en termes de gestion des revenus et dépenses, dont notamment la traçabilité financière, les fonctionnalités de paiement en temps réel dans les centres de services, la gestion des revenus, de la compensation des mandataires, des commerçants et autres, sont absents de SAGIR à ce jour.
- Du point de vue technologique, bien que la solution SAGIR repose sur un progiciel du marché reconnu, l'ensemble des fonctions **d'intégration** nécessaires au projet de rénovation de la Société sont absentes présentement. SAGIR n'offre pas ou peu de fonctionnalités d'interopérabilité et d'intégration des composants d'interface graphique, des composants d'intégration des fonctions d'affaires, des fonctionnalités de workflow intégré et d'intégration des données.

Enjeux de l'hébergement/impartition

L'hébergement ou l'impartition soulève plusieurs enjeux pour la Société:

- Perte d'autonomie sur le principal système de mission;
- Services en constante évolution;
- Environnement de développement et d'essai intégré multi projets;
- Jeux d'essais permanents;
- Changement de version du progiciel;
- Évolution du « Framework » .net;
- Temps réponse – impact direct sur le service à la clientèle et sur les coûts pour rendre les services;
- Sécurité et protection des renseignements personnels;
- Contrôle des coûts via le développement d'expertise à l'interne.



Notre constat

On réalise que :

- SAGIR offre présentement une base minimale pour supporter certaines fonctionnalités d'affaires du domaine financier de la Société;
- Un ensemble important de fonctionnalités d'affaires nécessaires à la Société n'est pas offert actuellement par le programme SAGIR. Des exemples sont: les fonctionnalités de paiement des clients de la Société dans ses centres de services, chez les mandataires et commerçants, les revenus, les dépenses de location et les achats de véhicules, la tarification en fonction du risque, etc.;
- Les fonctionnalités d'affaires actuelles de SAGIR devraient être ajustées au contexte de la Société pour couvrir l'ensemble des besoins de la Société;
- Les technologies d'interopérabilité et d'intégration nécessaires pour soutenir les besoins d'affaires de la Société ne sont pas actuellement implantées dans SAGIR;
- Les environnements d'essais ne permettraient pas à la Société de réaliser des bancs d'essais intégrés en temps réel;
- La version du progiciel ORACLE utilisée à SAGIR est arrivée à la fin de son cycle de vie et que le changement de version s'avère nécessaire à l'implantation de toute nouveauté;
- Le changement de version est un projet d'une ampleur considérable.

Conclusion - Recommandations

- Considérant :
 - Que la Société est imputable de son offre de service à la population et que, par conséquent, il est impératif que celle-ci demeure en contrôle maximum de sa solution d'affaires qui supporte le domaine financier et d'assurance de dommages corporels;
 - Qu'une décision de gestion a été prise à l'automne 2013 afin que la Société utilise une solution progicielle intégrée pour le remplacement de « DBS » et du système perception, et que conséquemment, l'offre SAGIR ne répond pas aux besoins de la Société.

La SAAQ ne considère pas opportun d'aller plus loin dans le dossier de partenariat (volet services SAGIR) avec le CSPQ pour ce projet.

Elle voit par contre une opportunité intéressante de profiter de l'expérience du CSPQ en matière d'implantation de progiciels d'envergure.

Objet: Tr : RE: SAAQ - Projet rénovation du domaine financier
Date: jeudi 10 juillet 2014 à 14:55:34 heure avancée de l'Est
De: Benoit Boivin
À: karl.malenfant@saaq.gouv.qc.ca
Pièces jointes: ATT00001.gif, ATT00002.gif, ATT00003.gif, ATT00004.gif, ATT00005.jpg, ATT00006.png, Projet rénovation du domaine financier.pdf

Voilà

Benoit Boivin

Secrétaire associé du dirigeant principal de l'information
Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 405
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-0875 Poste : 5000

Devez-vous vraiment imprimer ce document?

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

----- Transféré par Benoit Boivin/Tresor le 2014-07-10 14:55 -----

De : Benoit Boivin/Tresor
A : <Jean-Marie.Levesque@cspq.gouv.qc.ca>
Date : 2014-07-10 07:26
Objet : RE: SAAQ - Projet rénovation du domaine financier

Bonjour Jean-Marie,

Voici nos commentaires concernant le document de la SAAQ.

- Il ressort que ce projet s'inscrit dans une perspective de services visant à simplifier la mise en place d'un service commun financier, ce qui contribue aux objectifs de la nouvelle architecture d'entreprise gouvernementale (AEG 3.0). Nous proposons de réaliser une étude d'opportunité visant à dégager de nouveaux scénarios permettant d'examiner et d'aligner les différentes pistes d'intégration des solutions SAAQ et SAGIR, et ce, pour d'optimiser les investissements.

- Il serait donc opportun de créer une équipe de travail, composée principalement du SSDPI, de la SAAQ et de SAGIR et dont le mandat serait d'analyser différents scénarios qui permettraient d'aligner les projets et développer les différentes stratégies de réalisation tout en respectant l'encadrement normatif et les règles d'interopérabilité en vigueur au gouvernement du Québec. Les principes et les orientations de l'architecture d'entreprise gouvernementale (AEG 3.0) devraient également considérés dans ces réflexions tout en tenant compte des exigences d'affaires de la SAAQ et de la solution SAGIR.

- Par ailleurs, la solution retenue doit favoriser la réutilisation, un principe directeur de l'AEG, et ce, en procédant à la récupération maximale des travaux déjà réalisés. Elle doit porter une attention particulière à la réutilisation des services communs et partagés. À titre d'exemple, l'opportunité de réutiliser le service d'authentification ClicSÉCUR, le service P@iement en ligne du ministère des Finances et éventuellement le système de gestion des subventions Di@pason, développé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) ou encore la solution infonuagique acquise par le ministère du Tourisme devrait être examinée plus en profondeur.
- Finalement, dans la section constat de la présentation, en page 10, il est mentionné que la version du progiciel ORACLE utilisée dans SAGIR est arrivée à la fin de son cycle de vie. Cependant, il est à préciser que la Direction générale des solutions d'affaires en gestion intégrée des ressources a déjà déposé son plan de migration vers la version R12 dont le coût de l'étude s'élève à 4,0 M\$. (Voir DOSSDEC N° d'enregistrement 74153).

Benoit Boivin

Secrétaire associé du dirigeant principal de l'information
Secrétariat du Conseil du trésor

875, Grande Allée Est, 4e étage, secteur 405
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-0875 Poste : 5000

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De : <Jean-Marie.Levesque@cspq.gouv.qc.ca>
A : <Benoit.Boivin@sct.gouv.qc.ca>,
Date : 2014-06-27 10:27
Objet : SAAQ - Projet rénovation du domaine financier
Envoyé par : <Josee.Ruel@cspq.gouv.qc.ca>

cid:cspw2111c26b18

Benoit,

J'aimerais avoir ton avis à ce sujet.

Jean-Marie Lévesque | Président-directeur général du CSPQ et dirigeant principal de l'information
Centre de services partagés du Québec | 875, Grande Allée Est, secteur 4.550, Québec (Québec) G1R 5W5
Tél. : 418 644-2921 | Téléc. : 418 528-2733

jean-marie.levesque@cspq.gouv.qc.ca | www.cspq.gouv.qc.ca
cid:cspq_bouton_signature_courriel2a1dd1

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

cid:environnement1117f7e1

Progiciel financier Synthèse des caractéristiques TI

Projet Rénovation du domaine financier

Document de travail confidentiel
pour discussion seulement

Le 19 juin 2014



LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE

Société de l'assurance
automobile

Québec



© Société de l'assurance automobile du Québec, 2014

Synthèse des progiciels – Vision TI

Préoccupations TI

Intégration écosystème informatique SAAQ	Ouverture des fonctions financières de base "Back office"	Fonctions ARR (Facturation compte à payer)	Fonctions supportant les dépenses partagées (casse-tête)	Outils de gestion des environnements (devl. Essais, déploiement production)	Méthodologie d'implantation	Disponibilité expertise à Québec	Maturité globale de la solution	Développement expertise interne	Constat selon les critères demandés dans la demande d'information
--	---	--	--	---	-----------------------------	----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	---

Fournisseur	Produit										
Infor	Lawson	2	5	1	2	2	2	1	3	\$\$	Ne couvre pas ARR
Médiasolution	Virtuo	2	3	1	1	2	2	3	2	\$\$	Ne couvre pas ARR
Microsoft	Dynamics AX	4	4	2	3	4	4	3	3	\$\$\$	Qualifiable
Oracle	Oracle E-Business suite	2	5	3	3	3	4	3	4	\$\$\$\$	Qualifiable
SAP	SAP Business suite	3	5	3	3	3	4	2	5	\$\$\$\$	Qualifiable

Niveau de couverture perçue :

5	Excellent (configuration, paramétrage, développement minimal)
4	Très bon
3	Acceptable / bon
2	Faible / Ajout de produit tiers
1	Non disponible

Caractéristiques des progiciels qui rencontrent la majorité des critères

Oracle



- Bassin de ressources dans le marché privé et public de Québec pour environ la moitié des modules proposés.
- Le marché de Québec offre des ressources « Java ».
- Programme de formation évoluée (formation en ligne, en classe au choix de la SAAQ).



- Les adaptations / développements autour du progiciel se font avec le langage SQL et outils Forms et Reports ainsi qu'avec Java, non présents à la SAAQ.
- Une seule base de données supportée : Oracle.
- Utilisation d'auxiliaires et mise à jour du GL par traitement en lot.
- Écosystème très complexe.

SAP



- Plusieurs BD supportées dont DB2, Oracle, MS SQL, et HANA est une BD SAP en mémoire vive pour de la haute performance.
- Intégration en temps réel au GL.
- Programme de formation évoluée (formation en ligne, en classe au choix de la SAAQ).



- Faible disponibilité de ressources dans le marché de Québec.
- Les adaptations / développements autour du progiciel se font avec le langage de programmation propriétaire ABAP ou Java, mais ABAP est souvent requis (Advanced Business Application Programming).
- Écosystème complexe.



Caractéristiques des progiciels qui rencontrent la majorité des critères

MS-Dynamics AX (à confirmer lors de la présentation)



- Compatibilité forte avec l'écosystème technologique de la SAAQ.
- Capacité d'adaptation et d'interrelation facilitée avec les applications développées (langage .NET).
- Programme de formation évoluée (formation en ligne, en classe au choix de la SAAQ).



- Progiciel met à l'avant plan le développement plutôt que le mode paramétrage/configuration.
- Des développements complémentaires semblent à prévoir pour couvrir les besoins RF (à confirmer le 20 juin).
- Peu d'installation de Dynamics AX avec la configuration proposée.

Projet « Rénovation du domaine financier »

Bilan du « RFI » et étapes subséquentes



LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE

Table des matières

Préambule

1. Rappel de l'objectif visé par l'exercice de « RFI »
2. Ce que le « RFI » nous a appris
3. Conclusions de l'étape « RFI »
4. Mandat de positionnement du « PGI » :
 1. Définition
 2. Objectifs
 3. L'environnement fonctionnel couvert par un « PGI » : exemple SAP
 4. Principaux jalons
 5. Conclusions attendues

Préambule

Remerciements :

Nous tenons à remercier tous les membres du comité de pilotage VPRHFP ici présents pour leur forte implication et participation dans l'exercice du « RFI » mené depuis le début de l'année 2014.

La contribution de ce comité de pilotage a été importante et déterminante dans les conclusions de cet exercice.

1. Rappel de l'objectif visé par l'exercice de « RFI »

- « Cette initiative a pour but de consulter les fabricants concernés afin de mieux connaître les produits disponibles sur le marché **en mesure de répondre aux exigences de la SAAQ** »
- « La Société doit analyser les solutions commerciales afin de positionner l'utilisation optimum de ces produits comme **alternative au développement maison** ».

2. Ce que le « RFI » nous a appris

Les réponses des fabricants au « RFI » ont permis de démontrer qu'il existe 5 solutions progicielles en vigueur sur le marché pour répondre aux besoins de la DGFCO et 3 solutions progicielles pouvant répondre aux besoins de l'ARR.

Selon l'analyse du comité de pilotage composé d'experts métiers nous obtenons la couverture fonctionnelle suivante :

2. Ce que l'exercice « RFI » nous a appris (suite)



Solutions qui peuvent répondre à 80% et plus des besoins de la rénovation du domaine financier « Back-office ».



L'ajout des exigences de l'ARR et d'une solution totalement intégrée a pour conséquence de disqualifier les fabricants INFOR et MEDISOLUTION



L'ajout d'un module de gestion des assurances a pour conséquence de disqualifier le fabricant MICROSOFT

3. Conclusions de l'étape « RFI »

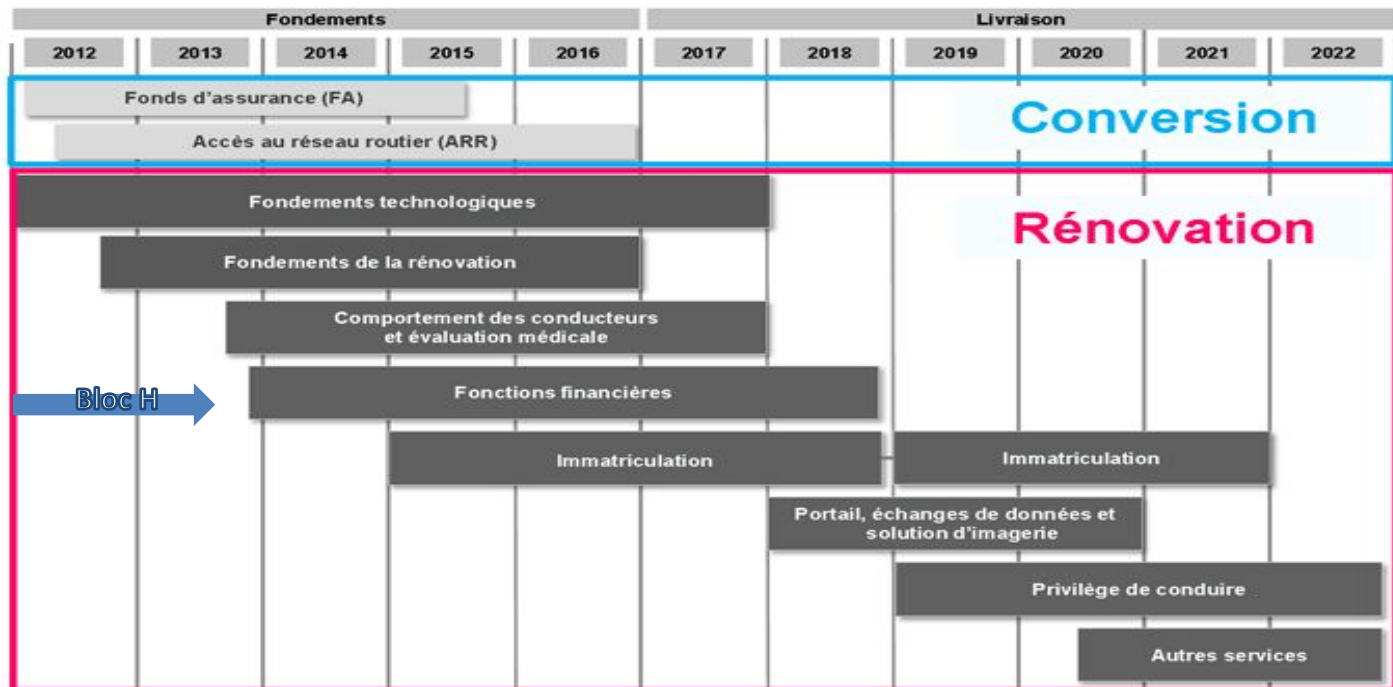
- Le « RFI » a mis en lumière que les solutions qui semblent les plus prometteuses comme alternative au développement maison sont des « suites progicielles intégrées ».
- Ces suites progicielles offrent des fonctions additionnelles aux fonctions financières qui permettraient d'élargir la portée de l'utilisation d'un « PGI » : Progiciel de Gestion Intégré.
- La stratégie d'appel d'offre devra tenir compte de l'élargissement de la portée avec des nouvelles exigences : « PGI » et module de gestion des assurances.

4. Mandat de positionnement du « PGI »

Définition

- Un mandat de positionnement de l'utilisation d'une solution de type « PGI » est en cours de démarrage pour évaluer l'adéquation entre les fonctions d'affaires de la Société et l'utilisation d'un « PGI ».

Les deux volets du Plan de pérennité



4. Mandat de positionnement du PGI

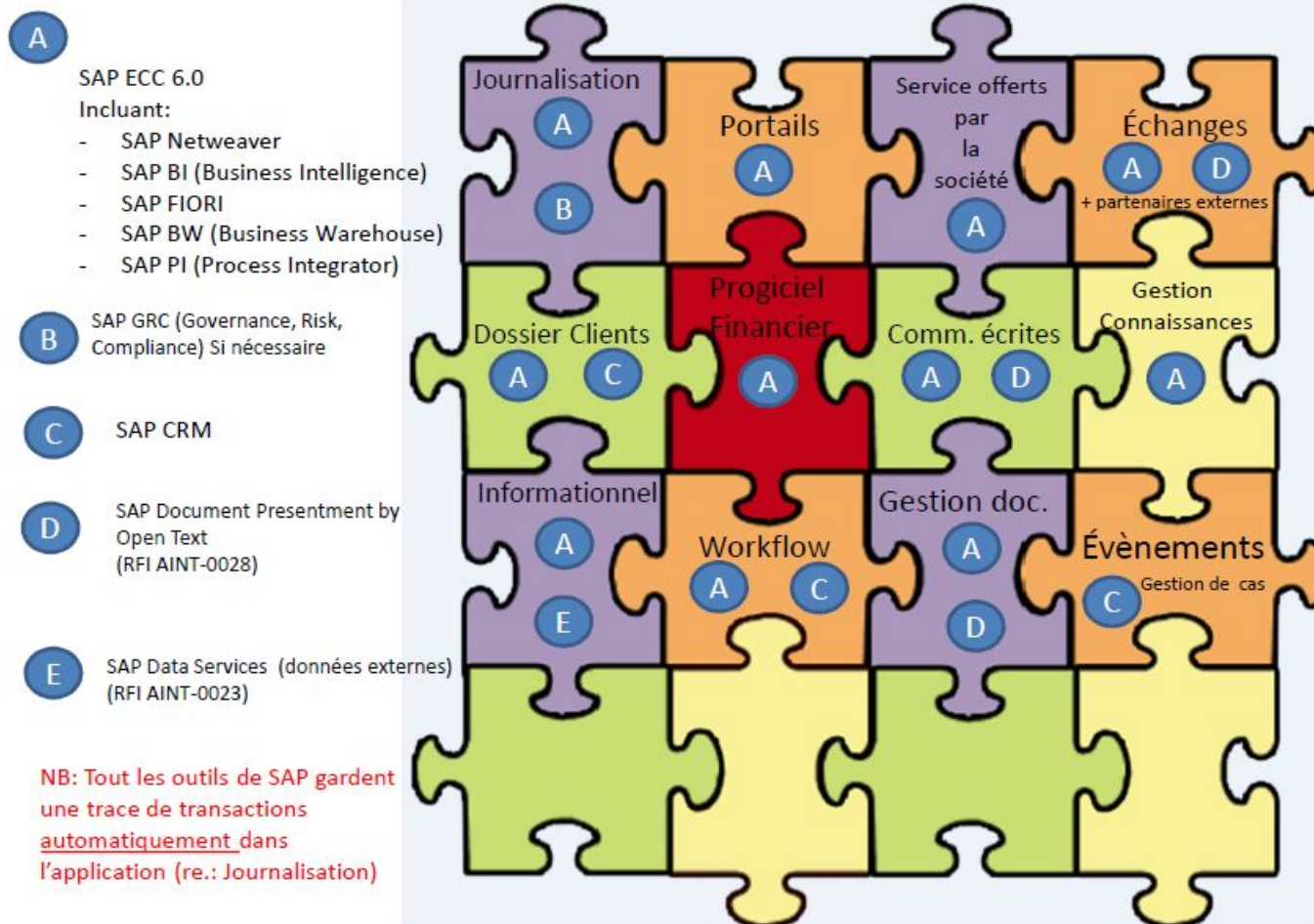
Objectifs

- Positionner l'apport et la portée d'une solution de type progiciel de gestion intégrée « PGI » dans le cadre du programme de rénovation de l'accès au réseau routier (ARR) ainsi que pour l'ensemble de la Société incluant le fonds d'assurance (FA).
- Revoir le “Business Case” et effectuer des recommandations sur l'utilisation d'un « PGI » pour d'autres fins que de supporter les activités financières de la Société au comité de direction à partir des activités d'évaluation et d'appariement d'un ensemble des thèmes avec le « PGI ».



4. L'environnement fonctionnel couvert par « PGI »: exemple SAP

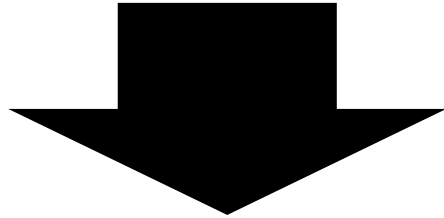
Aperçu de l'environnement fonctionnel ou la solution devra cohabiter



Les fabricants ORACLE et MICROSOFT offrent également la couverture intégrale du casse-tête avec leurs solutions PGI.

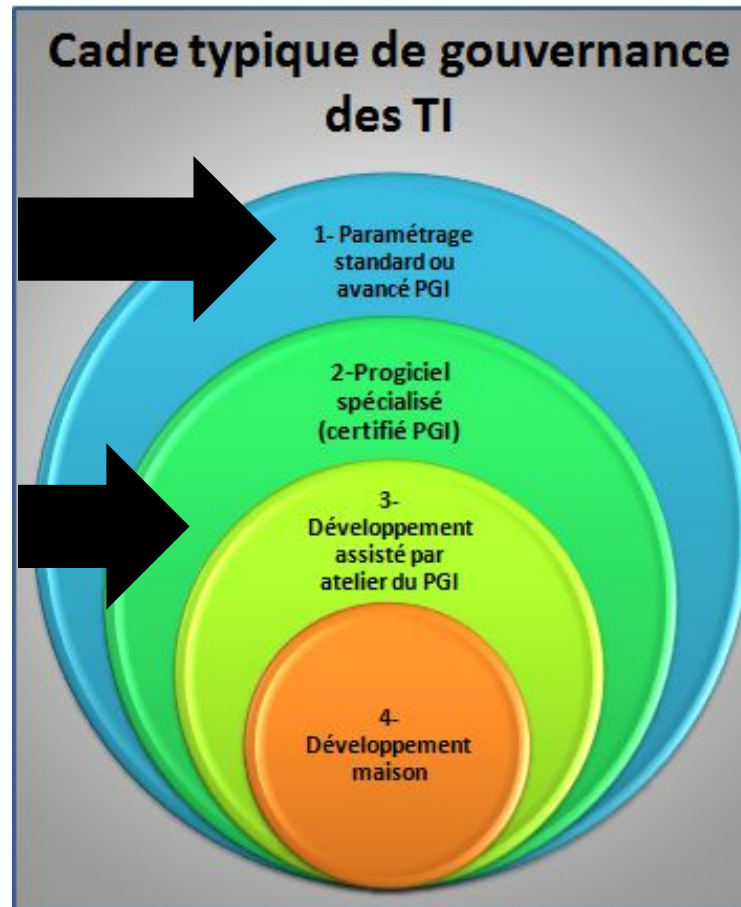
4. Mandat de positionnement du PGI

Principaux jalons

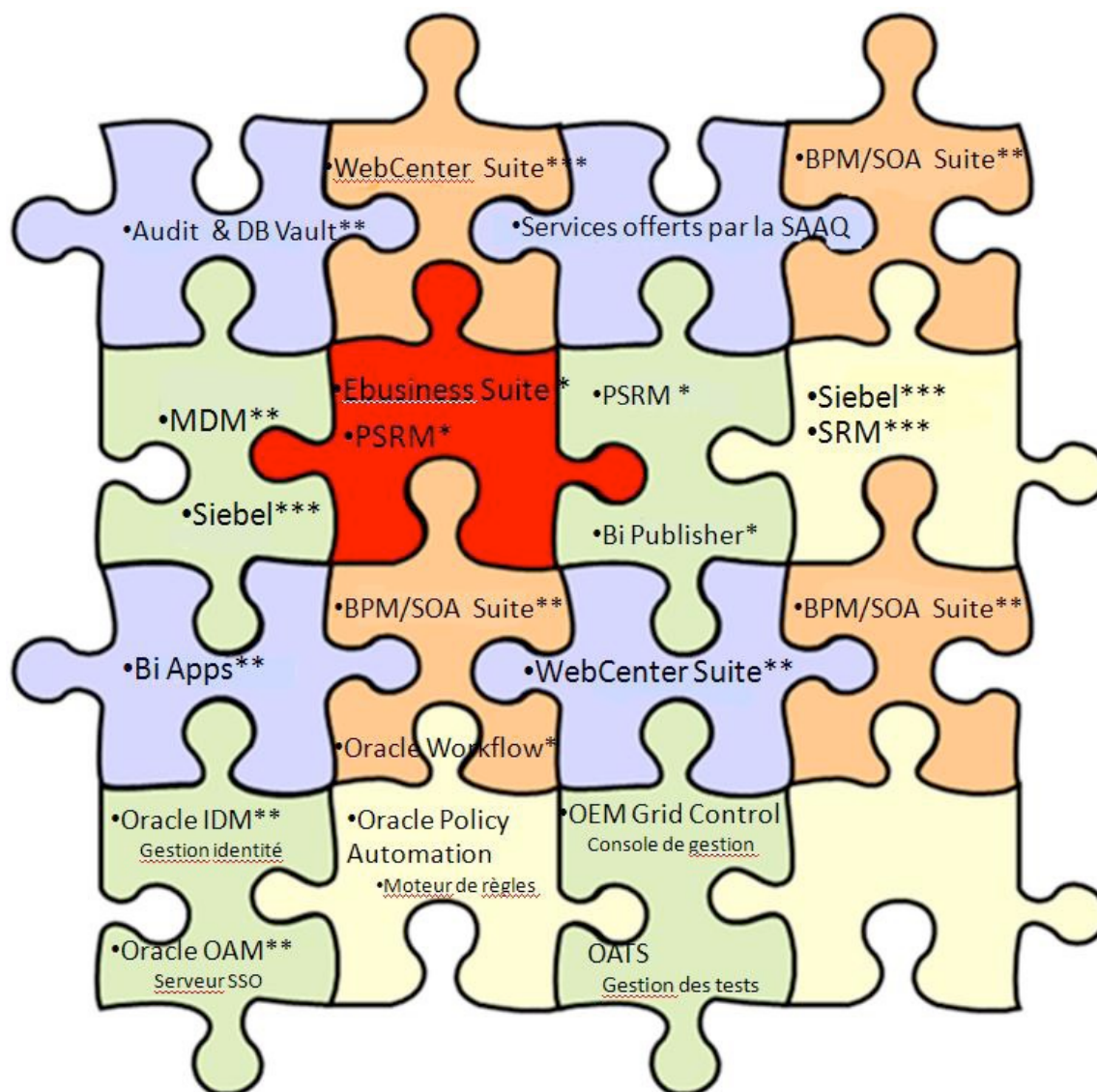


4. Mandat de positionnement du PGI

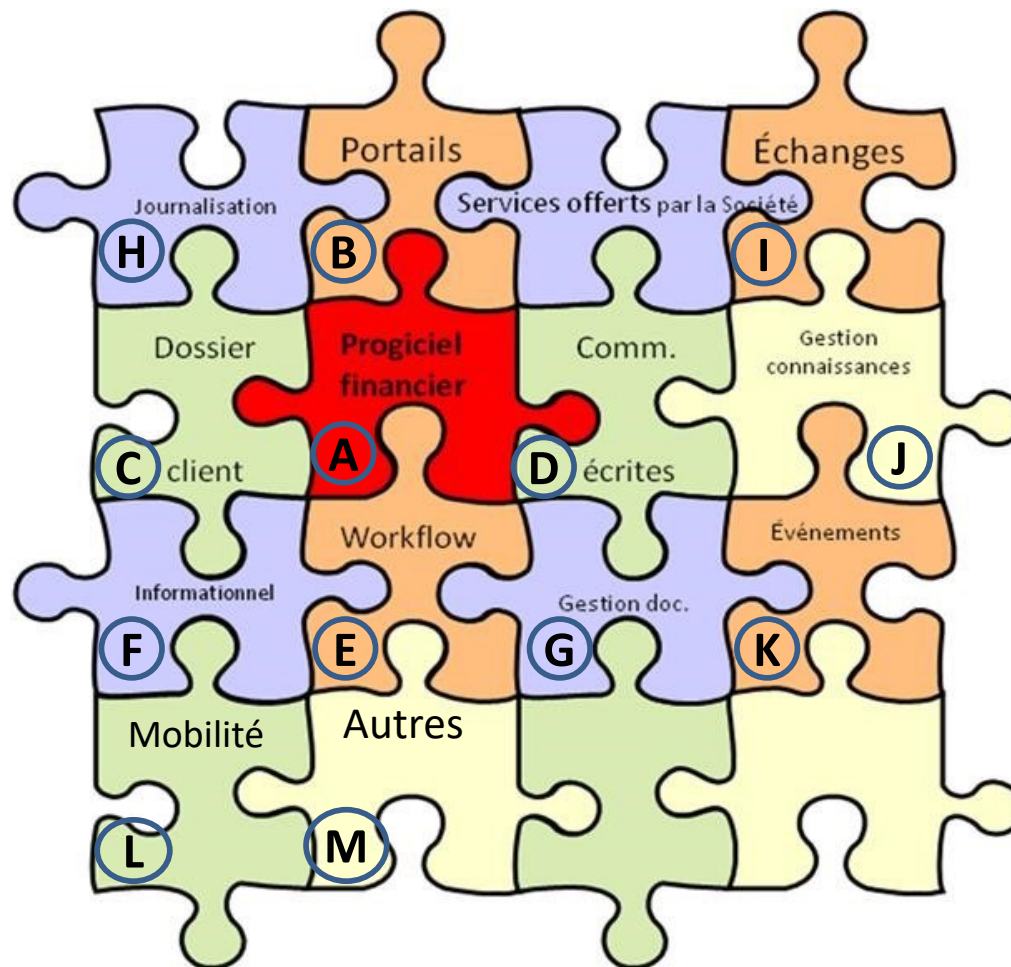
Conclusions attendues



Les diverses annexes de votre demande d'information nous amènent à croire que plusieurs besoins connexes à la gestion financière existent à la Société. Le diagramme suivant illustre comment le vaste portefeuille de logiciels d'Oracle pourrait répondre à plusieurs des besoins exprimés par la Société. Dans ce diagramme, les composantes suivies d'un astérisque (*) font partie intégrale de la solution proposée à la Société. Sans ces composantes de base, la solution n'est pas opérationnelle. Il est à noter que ces composantes peuvent être utilisées pour couvrir certains besoins connexes comme la journalisation, les communications écrites, le flux de travail et, dans une certaine mesure, l'informationnel. Les composantes suivies de deux astérisques (**) ne font pas partie directement de la solution de gestion financière. Par conséquent, la solution est opérationnelle sans ces composantes. Cependant, toutes ces composantes ont une préintégration directe avec la solution et répondent à des besoins exprimés par la Société. Par préintégration, nous entendons qu'il est possible d'activer des fonctionnalités additionnelles à la solution sans devoir faire des efforts importants de programmation. Les composantes avec trois astérisques (***) répondent à des besoins exprimés par la Société, mais peuvent nécessiter des efforts de programmation variables, selon le type d'intégration requis à la solution de gestion financière.



Synthèse Microsoft Dynamics AX 2012



- A) **Progiciel financier** : Ms-Dynamics AX 2012
- B) **Portail** : Accès AX par portail et portail employé, fournisseur, client disponible + Interopérabilité avec MS-SharePoint
- C) **Dossier client** : Ms-Dynamics AX 2012 et intégration avec Ms-Dynamics CRM
- D) **Communications écrites** : Interopérabilité avec Ms-Word, Ms-Lync et Exchange
- E) **Workflow** : LCS de Dynamics (définition des processus) et Workflow de Dynamics AX (contrôle des processus)
- F) **Informationnel** : AX Report, SQL-Server Analysis et Reporting Services, PowerBI, PowerPivot, PowerView
- G) **Gestion documentaire** : Disponible dans AX et Interopérabilité avec MS-SharePoint
- H) **Journalisation** : Dynamics Ax journal et audit trail, et module Trace Parser et Change Tracking de SQL
- I) **Échanges** : Microsoft Dynamics AX Application Intégration Framework (AIF) et connecteurs Dynamics avec Biztalk
- J) **Gestion des connaissances** : Dynamics AX gestion des articles de base de connaissance et Interopérabilité avec MS-SharePoint
- K) **Événements** : Gestion d'alertes dans Ms-Dynamics AX 2012, Gestion d'activités de Dynamics, Application mobile Approbation
- L) **Mobilité** : Applications mobile Dynamics AX 2012, dépenses, feuilles de temps, approbations, et autres en développement.
- M) **Autres** : Gestion de conformité, de l'empreinte écologique,

Comité Directeur

Rénovation du domaine financier

Bloc H du plan de pérennité

Le 8 septembre 2014



LA PERSONNE
AVANT TOUTE CHOSE

Ordre du jour

1. Faits saillants depuis le comité directeur du 18 juin 2014
2. Les priorités d'ici le prochain comité directeur
3. Tour de table / prochaine rencontre

1. Faits saillants depuis le comité directeur du 18 juin 2014

- 1.1 Dossier SAGIR
- 1.2 Bilan du RFI
- 1.3 Mandat de positionnement (Suite progicielle intégrée)
- 1.4 Plan Investissement 2015 vs le projet 77001

1.1 Dossier SAGIR

Conclusion de la rencontre du 20 juin avec le CSPQ

- Considérant :
 - Que SAGIR n'offre pas **l'ensemble** des fonctionnalités requises par la Société dans le cadre de son projet de rénovation du domaine financier;
 - Qu'une décision de gestion a été prise à l'automne 2013 afin que la Société utilise une solution progicielle **intégrée**, et que conséquemment, l'offre SAGIR ne répond pas aux besoins de la Société.

La SAAQ ne considère pas opportun d'aller plus loin dans le dossier de partenariat (volet services SAGIR) avec le CSPQ pour ce projet.

Elle voit par contre une opportunité intéressante de profiter de l'expérience du CSPQ en matière d'implantation de progiciels d'envergure.

1.2 Bilan du RFI

Rappel de l'objectif visé par l'exercice de RFI...

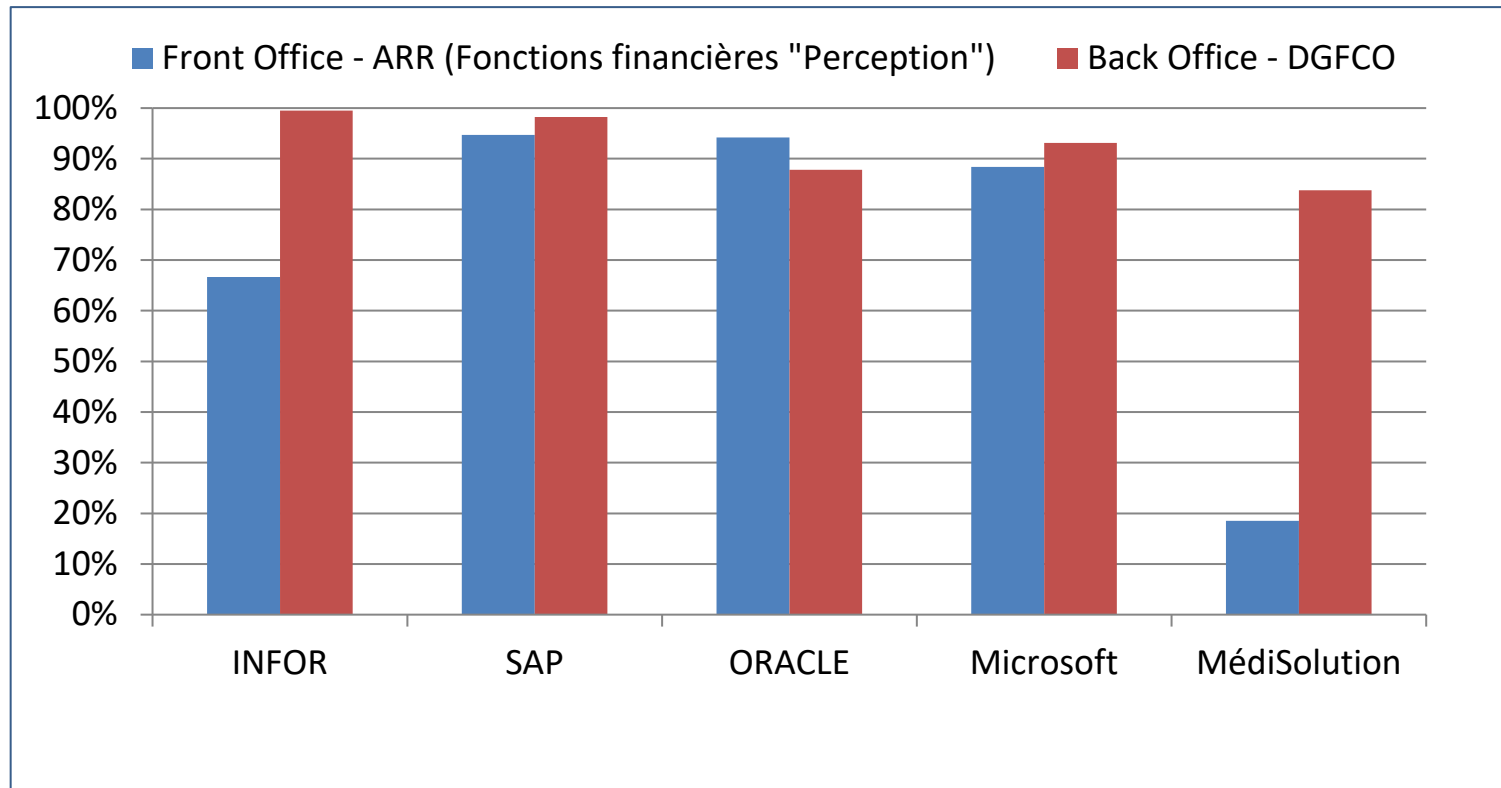
- « Cette initiative a pour but de consulter les fabricants concernés afin de **mieux connaître les produits disponibles** sur le marché en mesure de répondre aux exigences de la SAAQ »
- « La Société doit analyser les solutions commerciales afin de **positionner l'utilisation optimum de ces produits comme alternative au développement maison** ».

1.2 Bilan du RFI

Ce que l'exercice RFI nous a appris...

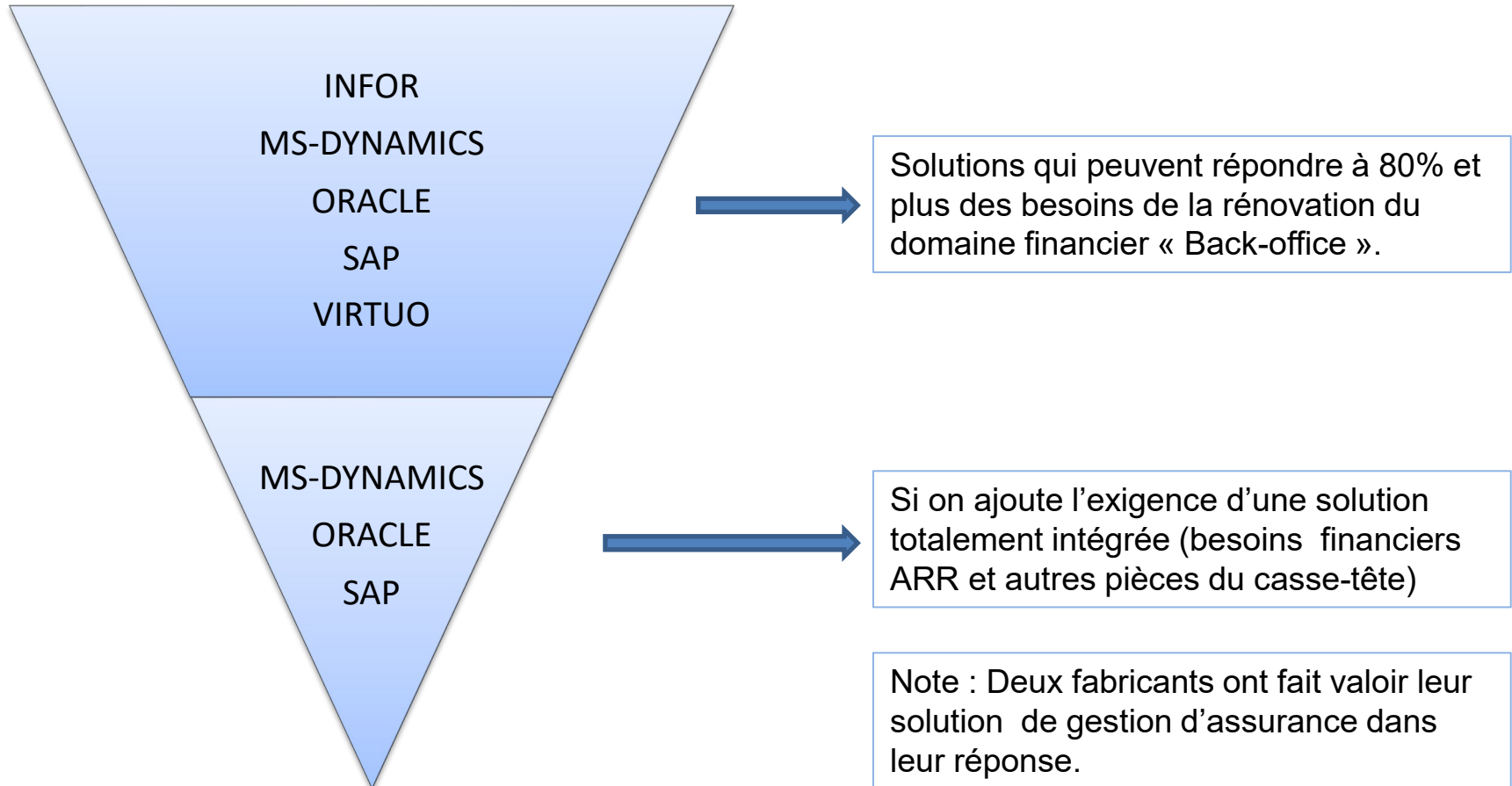
Les réponses des fabricants au RFI ont permis de démontrer que 5 solutions progicielles ont le potentiel de répondre aux besoins du « back office » de la DGFCO et 3 solutions progicielles pouvant répondre aux besoins financiers de l'ARR (fonctions de Perception).

Selon l'analyse du comité de pilotage composé d'experts métiers nous obtenons la couverture fonctionnelle suivante :



1.2 Bilan du RFI

Ce que l'exercice RFI nous a appris (suite)



Par conséquent on constate que les critères de sélection deviennent un enjeu très important dans la stratégie d'acquisition

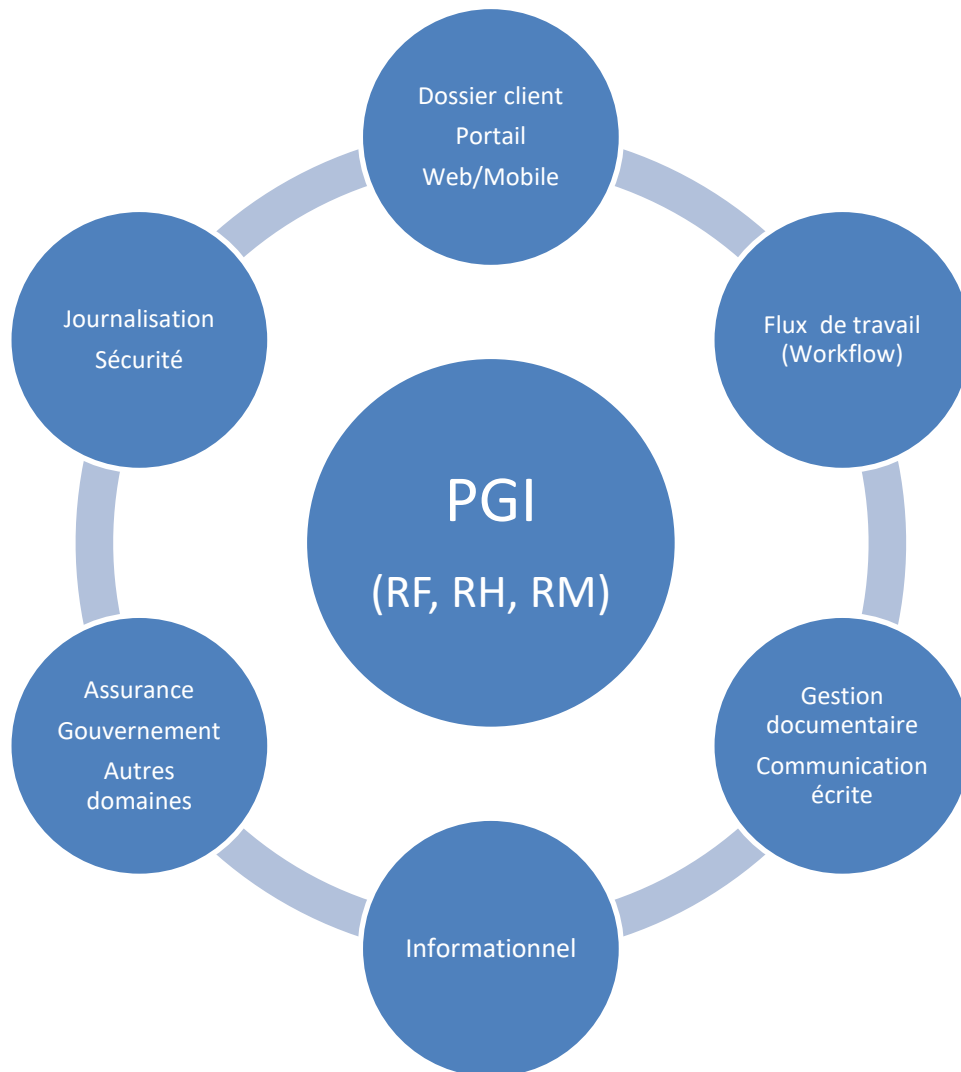
1.2 Bilan du RFI

Ce que l'exercice RFI nous a appris (suite)

- Trois fabricants offrent également une couverture élevée des fonctions partagées (pièces du casse-tête) avec leurs solutions PGI
 - Microsoft
 - Oracle
 - SAP
- La représentation des modules et des pièces du casse tête pour ces fabricants est présentée à l'annexe A

1.2 Bilan du RFI

Ce que l'exercice RFI nous a appris (suite)



Définition d'un PGI

Vient de l'anglais ERP « Enterprise Resource Planning » ou PGI en français (Progiciel de gestion intégré) pour représenter essentiellement la gestion intégrée des ressources financières, humaines et matérielles.

Business Suite est une suite complète et totalement intégrée qui inclut un PGI plus d'autres applications de gestion plus spécifiques pour l'entreprise.

1.3 Mandat de positionnement

(Suite progicielle intégrée)

Événement déclencheur:

Le « RFI » effectué dans le cadre de la « rénovation du domaine financier » a mis en lumière que les solutions qui semblent les plus prometteuses comme alternative au développement maison sont des « suites progicielles intégrées ».

Le But:

Connaître le potentiel et l'impact organisationnel d'utiliser une suite progicielle intégrée comme pierre d'assise à la réalisation du Plan de pérennité afin que les décideurs puissent prendre une décision éclairée pour les suites du projet.

Ce mandat s'inscrit dans le volet « Solution d'affaires » du projet « Rénovation du domaine financier » a même titre que le « RFI » et le positionnement SAGIR. **Par conséquent il est financé par le projet.**

1.4 Plan Investissement 2015 vs le projet 77001

Dans le cadre de l'exercice PI 2014,

le projet 77001-C (Pérennité des processus utilisant DBS) a été suspendu administrativement au profit du projet 78930-C (Rénovation corporative du domaine financier).

- il a été convenu que pour la phase C on fusionnait les 2 projets
- il a été convenu que c'est le résultat de la phase-C du projet 78930 qui déciderait des suites du projet 77001....
 - Donc la stratégie de mise en œuvre du 78930 proposera une des 2 solutions...
 - a) Le 77001 est annulé définitivement et devient une livraison du 78930 (probablement la L1)
 - b) Le projet 77001 est réactivé pour la phase R

Recommandation:

- Considérant l'avancement des travaux à ce jour, il apparaît opportun de garder le statu quo pour le PI 2015
- Par conséquent:
 - le 77001-C demeure suspendu pour 2015
 - le 78930-C confirmera les suites pour le 77001
- Pour ce qui est du 32 M\$ dédié au bloc H le résultat du rapport d'affaires va nous confirmer si on a le budget nécessaire pour absorber le 77001

2- Les priorités d'ici le prochain comité directeur

1- Le mandat de positionnement

- faire approuver le MOP
- faire approuver la planification

2- Le rapport d'affaires de la rénovation du domaine financier

- continuation des travaux du volet besoin d'affaires

3- Tour de table / prochaine rencontre

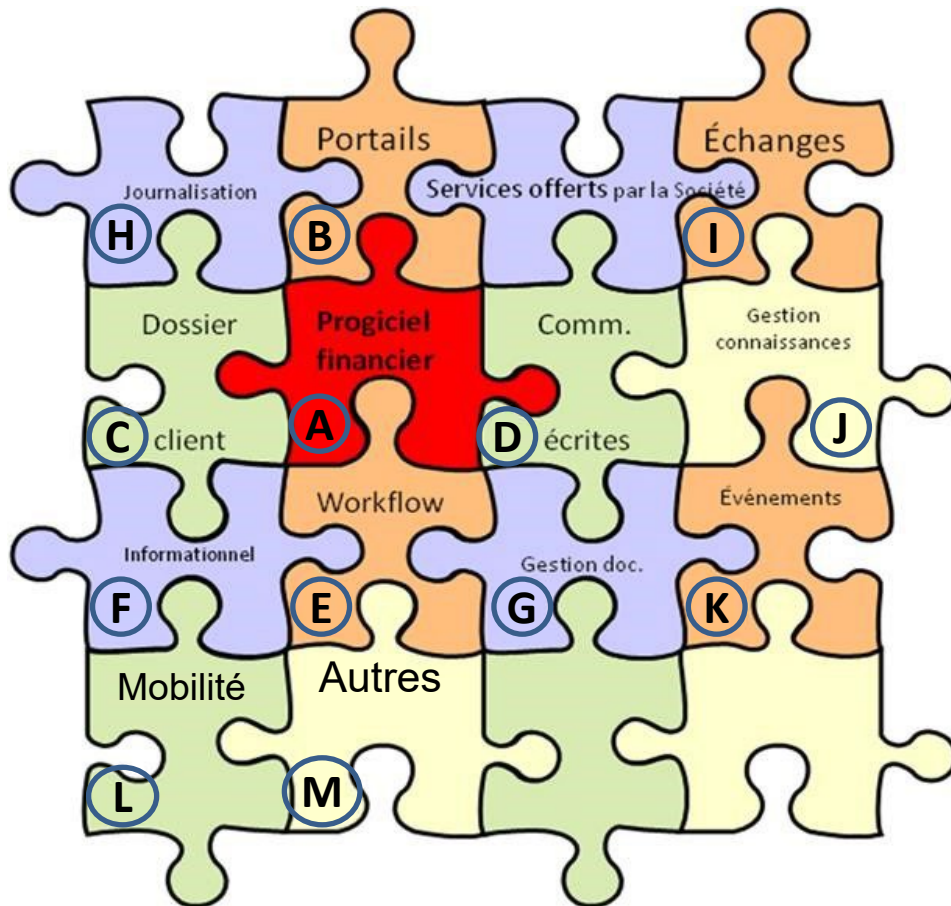
- Tour de table
- Prochain comité directeur
 - Date à convenir

Merci de votre collaboration!

Annexe A

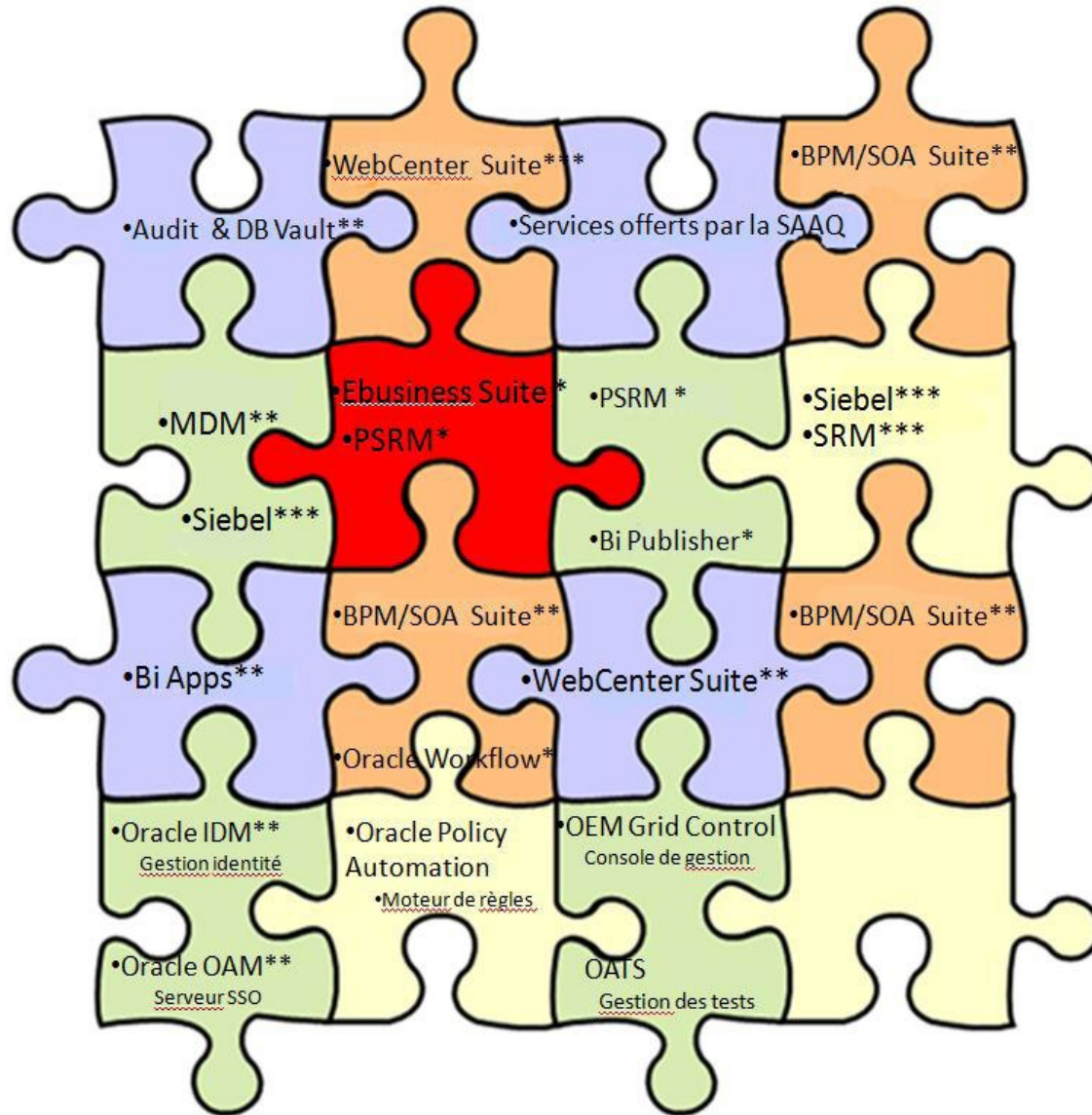
Casse-têtes des fabricants

Casse tête de Microsoft Dynamics AX 2012



- A) **Progiciel financier** : Ms-Dynamics AX 2012
- B) **Portail** : Accès AX par portail et portail employé, fournisseur, client disponible + Interopérabilité avec MS-SharePoint
- C) **Dossier client** : Ms-Dynamics AX 2012 et intégration avec Ms-Dynamics CRM
- D) **Communications écrites** : Interopérabilité avec Ms-Word, Ms-Lync et Exchange
- E) **Workflow** : LCS de Dynamics (définition des processus) et Workflow de Dynamics AX (contrôle des processus)
- F) **Informationnel** : AX Report, SQL-Server Analysis et Reporting Services, PowerBI, PowerPivot, PowerView
- G) **Gestion documentaire** : Disponible dans AX et Interopérabilité avec MS-SharePoint
- H) **Journalisation** : Dynamics Ax journal et audit trail, et module Trace Parser et Change Tracking de SQL
- I) **Échanges** : Microsoft Dynamics AX Application Intégration Framework (AIF) et connecteurs Dynamics avec Biztalk
- J) **Gestion des connaissances** : Dynamics AX gestion des article de base de connaissance et Interopérabilité avec MS-SharePoint
- K) **Événements** : Gestion d'alertes dans Ms-Dynamics AX 2012, Gestion d'activités de Dynamics, Application mobile Approbation
- L) **Mobilité** : Applications mobile Dynamics AX 2012, dépenses, feuilles de temps , approbations, et autres en développement.
- M) **Autres** : Gestion de conformité, de l'empreinte écologique.

Casse tête d'Oracle



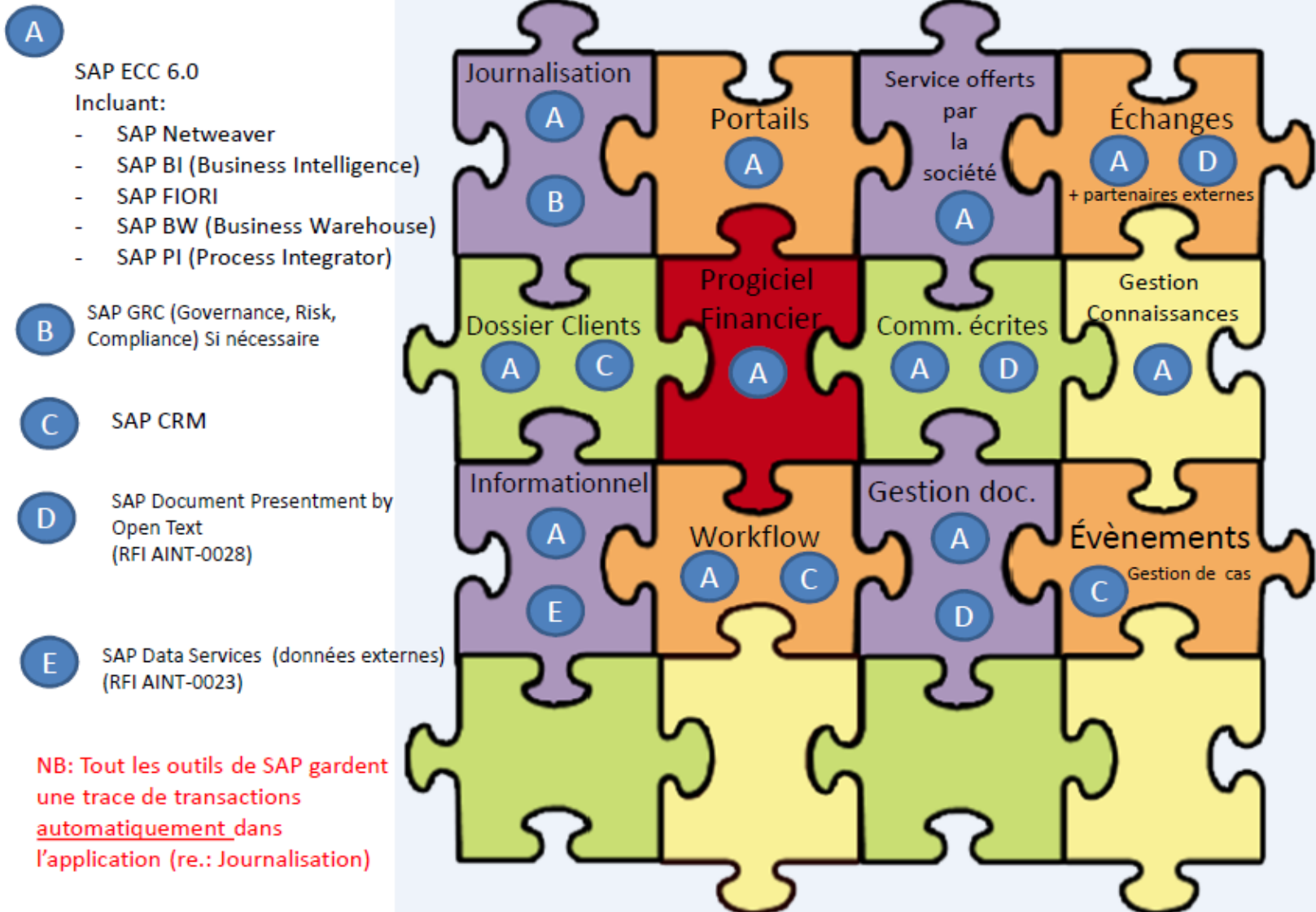
Les composants suivies d'un astérisque (*) font partie intégrale de la solution proposée à la Société.

Les composants suivies de deux astérisques (**) ne font pas partie directement de la solution de gestion financière. Il est possible d'activer des fonctionnalités additionnelles à la solution sans devoir faire des efforts importants de programmation.

Les composants avec trois astérisques (***) répondent à des besoins exprimés par la Société, mais peuvent nécessiter des efforts de programmation variables, selon le type d'intégration requis à la solution de gestion financière.

Casse tête de SAP

Aperçu de l'environnement fonctionnel ou la solution devra cohabiter



Couverture des catégories d'outils/progiciels

Catégorie d'outil/progiciel	Nombre de projets	IDs des projets
Catalogue de service	3	71201, 78917, 76907
Collaboration	1	78917
Communications écrites	1	77923
Extraction / transf. / chargement	1	77923
Formation (eLearning)	1	77924
Gestion de contenu	4	76714, 78201, 77924, 78917
Gestion de files d'attente	1	78506
Gestion des demandes	2	77924, 76915
Gestion documentaire	2	75001, 77923
Imagerie	2	78301, 78916
Impression massive	2	78001, 77901
Localisation géographique	1	77922
Orchestrateur / Bus de service	3	78916, 78917, 76904
Ordonnanceur	1	76907
Outil d'inventaire	1	76907
Outils d'essais	3	78601, 78916, 78917
Outils de débogage	2	76915, 76907
Outils de dév. AOS	1	78917
Outils de graduation déploiement	2	76915, 77901
Outils de modélisation	1	78917
Simulateur de charge	1	76907
Sécurité	1	76915
Échange de fichiers	2	78101, 76915

Intégration 4 couches — Comparatif

SAP • Oracle • Microsoft — Synthèse architecture et produits

SAP — Intégration 4 couches

Utilisateurs

- Citoyens, entreprises, partenaires; agents SAAQ (services, centres, mobile)

Applications

- SAP S/4HANA (ERP : FI/CO, MM, SD, PM, PS, TRM, EAM)
- Fiori, BRF+; analytique HANA; BW/4HANA

Middleware / Utilitaires

- SAP Process Orchestration / Integration Suite (API, ESB, iFlows)
- MDG (référentiels), Solution Manager/ALM, SSO/IdM

Systèmes & Infrastructure

- Base SAP HANA; Linux certifié; HA/DR (HANA System Replication)
- Stockage SAN/NAS; sauvegarde; supervision technique

Oracle — Intégration 4 couches

Utilisateurs

- Citoyens, entreprises, partenaires; employés SAAQ multi-canaux

Applications

- Oracle E-Business Suite (GL, Assets, Payables, Purchasing, etc.)
- PSRM (Billing, Accounting, Payments, Collections)
- Siebel/OPA; BI Publisher; OBIEE; Hyperion

Middleware / Utilitaires

- Oracle DB EE + options (RAC, Data Guard, GoldenGate...)
- WebLogic; SOA Suite & AIA; ODI; MDM hubs; WebCenter Content
- EDQ; sécurité; suites de test

Systèmes & Infrastructure

- Architecture n-tiers (BD, applicatif, Web); environnements variés
- Recommandations HA (SAN/RAID, redondance); supervision

Microsoft — Intégration 4 couches

Utilisateurs

- Citoyens, entreprises, partenaires; agents SAAQ

Applications

- Dynamics AX 2012 — architecture 3■tiers (AOS/app, BD, présentation)
- Enterprise Portal (SharePoint); SSRS/SSAS; services Web (SOA)

Middleware / Utilitaires

- Active Directory, DNS, DHCP; intégration services Web (MDLA)
- System Center (SCOM); Configuration Manager; AXUtil/PowerShell

Systèmes & Infrastructure

- Windows Server 2012 R2; SQL Server 2014 (AX, SSRS, SSAS)
- AOS en cluster; SAN RAID■10; HA SQL Always On